



L'Internet Et Les Réseaux de Solidarités

SOMMAIRE

Préambule

- I - Introduction : Solidarités et Economie Solidaire
 - 1.1 Un déséquilibre entre l'activisme politique et les réalités de l'engagement dans les réseaux de solidarités.
 - 1.2 Un combat sans issue entre les tenants d'une économie sociale et ceux d'une économie fiduciaire
 - 1.3 Les économies solidaires intégrées au capitalisme sans monnaie complémentaire
 - 1.4 Les économies solidaires intégrées au capitalisme, avec monnaie complémentaire
 - 1.5 Les économies solidaires post-capitalistes
 - 1.5 Quel avenir pour ces mouvements ?
- II - Les Echanges non marchands augmente le seuil de résistance à la pauvreté
 - 2.1 La résistance à la misère en France a pris de multiples visages dont Emmaüs reste le leader emblématique
 - 2.2 Définir la pauvreté en termes monétaires n'est ni le seul ni le bon indicateur
 - 2.3 La solidarité par l'argent a contribué à démonétiser les « petits boulots »
 - 2.4 Avec le troc, le recyclage des objets de la société de consommation est une caractéristique de l'économie parallèle
- III - Les transactions de solidarités jouent d'abord au niveau de son territoire, du proxy.
 - 3.1 Les solidarités du lien social n'ont pas de frontières : du local à la communauté virtuelle
 - 3.2 Les échanges culturels entre communautés : les médiateurs du lien social n'ont jamais été aussi dynamiques ni si méconnus
- IV - Le commerce équitable est devenu un instrument qui limite les abus des positions dominantes
 - 4.1 Internet contribue à la notoriété et à la régulation du commerce équitable
 - 4.2 Le tourisme équitable est favorisé par le web
 - 4.3 Le développement des communautés de pratiques sur le Net reste difficile
- V - Les réseaux de l'économie et de l'insertion solidaires
 - 5.1 Soutenir et encourager les réseaux d'épargne solidaires : une mission dévolue aux collectivités territoriales
 - 5.2 Les organismes mutualistes relais des dossiers solidaires : le rôle des banques
 - 5.3 Les coopératifs instruments de la solidarité économique et professionnelle restent, elles aussi, méconnues.
- VI - Les instruments alternatifs non monétaires
 - 6.1 Des réseaux d'entraides qui participent à la solidarité sociale plus qu'économique
 - 6.2 Une économie de compensation qui invente des instruments démonétisés
 - 6.3 Le développement des banques de temps
- VII - Les enseignements et les orientations possibles

Préambule

26 décembre 2004. Le monde entier est sous le choc. Un gigantesque tsunami a balayé de nombreuses côtes de l'océan indien et du golfe du Bengale causant la mort ou la disparition de plus de 200 000 personnes, ruinant des régions entières. A cette occasion Internet a démontré sa formidable capacité à informer la communauté mondiale pour mobiliser la générosité et l'élan de toutes les nations, de chacun. Pas un internaute qui n'ait reçu la photo d'un petit garçon qui cherche ses parents, des demandes d'aides ciblées pour des régions connues de quelques relations, des demandes de nouvelles d'une ou plusieurs personnes disparues. Les annonces d'initiatives d'entraide se sont multipliées grâce à ce vecteur, y compris auprès de journalistes locaux démunis de tout, la vague ayant balayé leurs rédactions. Partout des blogs (récits et photos de témoins) ont permis à chaque terrien de mesurer la puissance de nuisance de la mer lorsqu'elle se déchaîne. Le tsunami s'est transformé avec l'aide du réseau des réseaux en un raz de marée de générosité et d'assistance. Nous ne pouvions, à cette heure et sur ce sujet ignorer le rôle d'internet dans cette vague de solidarité et de compassion qui a touché tout internaute où qu'il soit dans le monde.

Nous devons d'autant moins l'ignorer que notre synthèse va traiter de bien d'autres choses que de cette générosité là. Notre étude abordera plutôt les développements d'une économie non marchande, et des échanges solidaires qui ont fait l'objet d'un « big bang » silencieux avec l'avènement de l'Internet. Un monde qui s'inscrit en creux des modèles des échanges économiques traditionnels. Un monde qui mutualise les ressources, qui s'affranchit – parfois par obligation – à l'exemple de l'Argentine de la fin des années 90/00 - des modèles économiques classiques pour mieux résister à l'appauvrissement de son économie en limitant l'appel à la fiduciairisation¹ des transactions. Une nécessité à mille lieux de la philosophie de certains - apôtres ? - de la vie modeste, autre aspect de l'aéconomie dont nous parlerons peu. En effet si les pauvres font appel à l'économie non monétaire par obligation, des classes aisées ou modestes ont pris l'habitude de troquer, sous l'appellation de « *simplicité volontaire* », qui des biens, des services, des villégiatures, des enfants pour apprendre une langue le plus souvent, qui des métiers (voir les émissions de TV récentes). Cet échangisme (au bon sens du terme) se multiplie sous de multiples formes dont les SEL (Système d'Echanges Locaux) sont les plus connus. Un échangisme qui porte en lui une utopie généreuse, les germes d'une société de confiance plutôt que de défiance.

Il faut donc avoir ces mondes différents « pauvreté subie » ou « simplicité volontaire » à l'esprit lorsque l'on aborde le thème de l'impact des réseaux, de l'internet, sur les solidarités. Il faut vite en cerner les contours pour limiter les confusions et les exemples inappropriés. Si la toile s'est avérée capable de donner une formidable résonance à de multiples initiatives en matière de réseaux de solidarité, en matière d'économie solidaire, elle est aussi porteuse de beaucoup d'utopies et de bruits parasites. Internet a été prétexte de nouvelles solidarités mais aussi il a été un porte-voix des contestataires de tous bords sur les dérapages de la société de consommation et de la mondialisation. Nous n'y attacherons pas ici - non plus - une grande importance.

Nous nous sommes attachés surtout à éclairer, chaque fois que cela a été possible ce qui nous apparaissent comme des facteurs de transformation structurelle des liens de solidarités, puis, en second lieu, à identifier les passerelles qui se sont constituées entre ce monde « A économique » et l'Economique. Entre les réseaux non monétaires et les réseaux monétaires. Nous avons essayé de mettre en évidence les nouveaux ressorts des économies sociales et solidaires sous l'influence de la toile. Puis pour terminer, d'identifier le rôle que pourrait y prendre les entreprises désireuses d'associer leurs images de marques à ces nouvelles solidarités qui se développent un peu partout et sur tous les sujets, comme on le verra. Ce thème sur les « solidarités » devrait devenir un débat proposé aux personnels et cadres des entreprises désireuses d'en faire un levier de mobilisation citoyenne.

¹ Circulation d'une monnaie incarnée par du papier (ou billets) convertibles partout compte tenu du fait de la confiance qui lui est accordée et dont la masse et la circulation sont contrôlées par un organisme central de l'émetteur (la banque centrale d'un pays émetteur).

I - Introduction : Solidarités et Economie Solidaire

Le texte qui suit est une reprise d'un extrait d'une rubrique trouvée sur Wikipédia², comprenant entre autres une encyclopédie des savoirs économiques, accessible gratuitement, ce qui illustre une des premières applications du net : la mutualisation et le partage des savoirs.

Sous le terme d'**économie solidaire** se regroupent un certain nombre de concepts différents. Bien que le terme ne semble pas aujourd'hui faire autorité, la réalité de son existence n'est pas à mettre en doute. L'économie solidaire est généralement considérée comme appartenant à l'économie sociale, certains parlent d'ailleurs d'économie sociale et solidaire. L'origine de la mouvance solidaire, qui remonte au 19^e siècle (mouvement coopératif) se situe généralement dans le constat que, dans certains cas, le système économique libéral répond mal aux besoins de la population, en particulier dans les milieux dits "défavorisés". La situation économique désastreuse de certains pays du Sud organisés en système plutôt féodal ou clanique, est également une cause d'inquiétude pour les tenants de l'économie sociale. L'économie solidaire possède plusieurs formes, plus ou moins populaires, qui vont du commerce dit "équitable" aux théories post-capitalistes, en passant par les réseaux locaux d'entraide aux bases plus pragmatiques.

1.1 - Un déséquilibre entre l'activisme politique et les réalités de l'engagement dans les réseaux de solidarités.

Davos ou Porto Allegre ? Le dilemme et l'opposition entre deux modèles économiques, deux représentations du monde s'incarnent dans ces deux noms. Il ne fait pas de doute qu'ils devront se rapprocher l'un de l'autre afin de favoriser de nouvelles régulations entre Economie et A.Economie. Le danger est plutôt, comme le soulignait Alvin Tofler, il y a quelques années à Davos, que « *les pays riches ne deviennent indifférents* ». Une prise de conscience planétaire relayée par les médias alternatifs qui font un usage intense et quasi permanent d'internet empêche que cette indifférence s'installe. Internet devient alors un instrument de notre mauvaise conscience et un formidable vivier d'informations sur des expériences lancées ici ou là. Les réseaux sur internet parlent volontiers « du bien commun » et de solidarités. Notons qu'avec ses immenses étendues qui incitent aux rapprochements par le Net, le Canada et le Québec particulièrement, sont très dynamiques sur ces thèmes portés par les réseaux alternatifs et notamment les Verts.

Les réseaux alternatifs ont en majorité migré sur Internet où ils offrent une abondante littérature. A l'exemple des « Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires » comme <http://www.gauches.net>. Certains sont très engagés dans le combat politique et la multiplicité de leurs angles d'attaques se fait sans nul doute au détriment de l'action sur le terrain. L'impression qui se dégage d'heures de consultations est que nous avons affaire à la classe « parlante » plutôt « qu'agissante ». En d'autres termes les effets d'affichage politique masquent les vrais réseaux d'actions de solidarités souvent modestes dans leur communication. Ces derniers sont rarement portés sur la polémique et les discours au bénéfice d'une recherche d'efficacité maximum. *Il ressort de ces observations que les réseaux de solidarités (les vrais) restent dans l'ombre d'un théâtre qui met plutôt en lumière des révoltes de façade d'intellectuels devant l'injuste sort. On rêve parfois de pouvoir mettre ces beaux parleurs et ces conseillers de tous bords dans un camp de réfugiés ou à servir la soupe dans un restaurant du cœur.*

Cette insertion du « prurit politique » dans la vie associative tournée d'abord vers des buts de générosité et altruiste par essence pollue sa vocation initiale ; par exemple, www.irenees.net est un site au service de cette Alliance d'Artisans de Paix, certes mais c'est surtout un véhicule d'une pensée politique plus que d'une solidarité agissante. D'autres organisations sur d'autres sites défendent la pensée écologique et le développement durable d'une façon plus distanciée

² Wikipédia est une encyclopédie des savoirs en ligne (wikipédia.org)

et plus soucieuse d'actions, mêmes mineures, plutôt que de discours vengeurs, <http://www.planetecologie.org/ENCYCLOPEDIE/EnvironQuotidien/>.

Même les ONG par essence apolitique sont soumises à des considérations politiques qui les transforment en relais des influences locales de leurs pays d'origine. Les aides de certains gouvernements sont annoncées sans être versées, l'assistance soumise à des conditions bien éloignées des besoins des populations locales, le tout faisant courir aux ONG des risques n'ayant plus rien à voir avec leur vocation initiale. Internet ne véhicule pas que des idées altruistes et saines. De nombreuses associations restent enfermées dans un dogmatisme politique qui rêve du grand chambardement d'une économie traditionnelle considérée comme un obstacle absolu à l'économie solidaire. Effroyable imposture qui gomme volontairement les apports des mouvements de capitaux dans les investissements de pays en voie de développement.

1.2 Un combat sans issue entre les tenants d'une économie sociale et ceux d'une économie fiduciaire

Avril 2000. Sous la plume de Jacques Robin, journaliste du Monde, un papier est mis en ligne sur les chantiers de l'économie solidaire. On est bien loin du positivisme actif et engagé des équipes d'Emmaüs. L'auteur de son fauteuil branché sur internet s'interroge et interpelle les politiques. *« Comment dépasser l'horizon de « l'économie capitaliste de marché, - s'interroge-t-il - qui se révèle incapable de permettre les régulations économiques et financières - donc sociales - caractérisant la mutation informationnelle en cours (ordinateurs, robots, Internet, biotechnologies) et le changement d'ère qu'elle entraîne ? C'est une économie sociale et solidaire qu'il faut inventer, en tant qu'élément se situant à côté des logiques économiques du marché et d'un service public fortement menacé. Donc une économie plurielle. Cette économie solidaire connaît diverses appellations : « tiers secteur à finalités sociale et écologique », « tiers secteur d'économie de proximité », ou, plus simplement, « tiers secteur ». Des dénominations qui recouvrent une diversité de fonctions - relais, d'une certaine manière, des anciennes formes de l'économie sociale qui, avec ses mutuelles, ses coopératives ouvrières et ses associations ont vaillamment défendu leur place au XXe siècle. L'économie solidaire dépasse de loin l'idée de créer, à l'intention des chômeurs, un « secteur occupationnel et convivial » dans lequel les sans-emplois peu qualifiés accompliraient toutes sortes de « petits boulots » (1). Et de souligner que sur son bureau, « le nouveau secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, M. Guy Hascouët, trouvera un rapport d'étape de l'économiste Alain Lipietz sur l'opportunité d'un nouveau type de statut d'entreprise : la société à vocation sociale. Idée intéressante déjà largement connue sous le terme « associations » mais sans doute que certains intellectuels n'y trouvent pas leur compte. D'ailleurs la classe parlante en rajoute aussitôt. Le discours est un ensemble d'arguments pour « l'organisation administrée de cette économie sociale » :*

- *Comment structurer, entre le marché et le secteur public, cette économie solidaire, afin qu'elle relève d'une logique économique alternative ?*
- *La « force productive » principale du citoyen de demain reste-t-elle liée à la production des biens et des services habituels, ou résidera-t-elle dans la production de biens relationnels - afin de mettre en place de nouveaux rapports entre les humains, comme le propose le sociologue Roger Sue?*

Bref, toujours par les auteurs qui ne fréquentent sans doute pas trop les associations concernées, *« au-delà de l'objectif de création d'emplois, l'économie solidaire sera-t-elle le creuset de nouvelles formules pour l'entreprise et la porte ouverte sur des garanties, inconditionnelles, permettant à tout citoyen de vivre dignement en faisant des projets, en particulier pour la production de biens relationnels ? Il faudra bien aborder la question de la mise en place de « monnaies plurielles » pour ces logiques économiques diverses. Seront-elles thésaurisables ou non ? Affectées - à l'exemple du chèque-restaurant - ou non ? Avec l'interrogation majeure suivante : qui décidera les montants et la répartition - bref, qui battra monnaie ? La politique, retrouvée dans sa fonction première, ou les marchés financiers ? »* Comprenne qui pourra.

Certains des auteurs consultés font le procès du néo libéralisme (Jean-Paul Maréchal, auteur de *Le Rationnel et le Raisonnable. L'économie, l'emploi et l'environnement*, Presses universitaires de Rennes, 1997.) qui se verrait remplacé par « une économie de la relation sociale, de la réciprocité » selon Bernard Cassen et André Gorz (je présume qu'ils parlent du troc). Apparemment, les auteurs sous estiment cette économie de la relation sociale, de la réciprocité (du troc ou de l'échange) qui est déjà largement appliquée. La transaction fait bien l'objet d'un transfert ou d'un échange non monétaire. Ces auteurs, à « partir de leur camp » font la même erreur que « leurs adversaires » tenants d'une économie exclusivement monétaire au prétexte que tout échange doit créer richesse fiduciaire et être taxé. Pour simplifier : les uns veulent tout monétiser, les autres veulent tout démonétiser. Ce qui ne nous amène pas bien loin. (On pourra utilement s'informer sur l'importante bibliographie réunies par « Economie Sociale, Economie Solidaire sur son site : <http://cidcspes.free.fr/>

Le commerce n'a jamais été caractérisé historiquement par de purs échanges fiduciaires. Il a toujours été à la fois un formidable vecteur de liens culturels, sociaux et le troc était très courant entre nations et entre comptoirs de négoce. La fiduciairisation a été (et reste) un instrument de commodités (les lettres de changes) pour éviter de transporter trop de fonds, pour limiter les besoins de trésorerie. Le troc d'épices d'Inde contre des tissus fabriqués à Lyon n'était pas le fait de pauvres diables. Les grandes sociétés pétrolières pratiquent encore partout dans le monde des « compensations » qui s'apparentent au troc. Zanzibar vend des agrumes à une société de primeurs française qui paie en compensation la facture du pétrole nécessaire à cette île de la côte est de la corne d'Afrique.

1.3 Les économies solidaires intégrées au capitalisme, sans monnaie complémentaire.

Ces formes de l'économie solidaire sont essentiellement représentées par les actes de Commerce équitable, et par diverses formes de relations directes entre producteurs et consommateurs, dans un esprit "de village". A ce sujet, citons les AMAP, ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, qui consistent en une association entre un producteur local (généralement affilié à l'agriculture biologique) et des consommateurs. La vente des productions s'y fait directement, par promesse des consommateurs d'acheter la production de l'agriculteur. Le jeu est dit "gagnant-gagnant", car le producteur gagne en évitant le coût des intermédiaires. Les consommateurs gagnent sur le même point, mais aussi sur le transport et sur la qualité (méthodes de culture, fraîcheur des produits).

1.4 Les économies solidaires intégrées au capitalisme, avec monnaie complémentaire

Ces formes d'économie solidaire font appel à des concepts monétaires différents du concept de monnaie tel qu'il est pratiqué dans le cadre du capitalisme libéral. En particulier, les monnaies alors utilisées sont décrites comme "gratuites" (leur prêt n'est pas soumis à l'intérêt) et "libres" (leur création n'est pas soumise à l'accord d'un organisme unique et étatique). Parmi les actions relevant de ce type d'économie à monnaie complémentaire, il y a en tout premier lieu les Systèmes d'échanges locaux, ou SEL (en anglais LET's). Certains d'entre eux, tel que le Barter's Club ou Ithaca aux Etats-unis *sont parfaitement intégrés au système libéral, payent des taxes sur leurs échanges, et proposent même une conversion de leur monnaie propre en monnaie nationale.*

L'intérêt de ces SEL ou LET's est de favoriser les échanges commerciaux locaux, en supplantant par leur monnaie locale le manque ou le coût de l'argent national. Le fait que les échanges au sein de ces réseaux ne soient en général pas soumis au régime fiscal national, car il n'y a pas de réel décompte des valeurs échangées, incite parfois les autorités locales à penser que certains échanges s'apparentent à de l'évasion fiscale. Parallèlement, certaines entreprises estiment que les SEL sont un système de concurrence déloyale, pour les mêmes raisons (pas de charges sur les "salaires" versés en monnaie complémentaire, pas de taxes sur les échanges,

etc.). Par conséquent, les SEL sont généralement tolérés par les administrations fiscales, à condition de rester de modestes structures d'entraide citoyenne.

Historiquement, les systèmes à monnaie complémentaire ont été plusieurs fois appliqués par des communautés sous autorités officielles (communes, cantons, ou leurs équivalents à l'étranger). A chaque fois cependant, les Etats concernés ont fait cesser l'expérience, malgré l'amélioration ressentie par les populations dans leur capacité à commercer, en stigmatisant ce qui était à leurs yeux une fraude fiscale (manquement aux paiements des droits et taxes sur le travail).

L'économie solidaire n'hésite pas à prôner l'utilisation d'une double monétarisation, à l'exemple de la monnaie de substitution proposée par J.-M. Flament, avec le système du Robin. Le Robin est une monnaie qui se gagne au cours d'actes solidaires et /ou philanthropiques, et qui est nécessaire pour obtenir le meilleur de la richesse proposée par la communauté, l'idéal étant d'être peu ou prou aussi riche en robin qu'en monnaie nationale. Le robin se veut, dans l'esprit de son inventeur, un moyen de pacifier le capitalisme dit "sauvage", en favorisant l'action solidaire. On trouvera plus loin d'autres exemples de tentatives pour utiliser des monnaies virtuelles substitutives à la fiduciairisation traditionnelle notamment le lancement en 2005, en France, de *Blue Initiative* qui s'inspire de cette thèse (page 28)

1.5 Les économies solidaires post-capitalistes

Dans cette catégorie entrent divers mouvements qui prônent l'abandon total du système capitaliste, jugé incapable de répondre aux défis qui se profilent à l'horizon en matière de distribution des richesses (et de gestion des conflits alors générés), ainsi qu'en matière de dégradation de l'environnement. Ces mouvances considèrent que les difficultés actuelles rencontrées par les politiques économiques en matière de bien-être social (difficulté à résorber le chômage, phénomènes d'exclusion et paupérisation) sont liées à des incohérences dans la structure même du capitalisme d'aujourd'hui, souvent qualifié d'ultra-libéral. Leur critique la plus virulente porte généralement sur la structure du système monétaire, et en particulier sur la pratique de l'intérêt.

Les écoles post-capitalistes restantes sont soit dirigistes, soit de libre entreprises, mais avec toujours comme concept central l'idée de permettre la redistribution équitable des richesses entre les acteurs de la société. Pour y parvenir, la plupart abandonnent le concept de capital d'investissement, de propriété privée de l'outil de production, et de "monnaie payante" (frais & intérêts), justifiant par là le terme de "post-capitalisme". Les circuits monétaires proposés sont variés, et se groupent en deux catégories: ceux qui font appel à une masse monétaire fixe, ou régulièrement réévaluée, émise pour la société par un organisme central étatisé dont c'est le rôle, et ceux qui font appel à un équilibre dynamique entre masse monétaire et valeur des biens de consommation disponibles sur le marché, dans un continuum de création (salaire) et de destruction (consommation) de la monnaie. Dans ce dernier cas, la création monétaire peut être décentralisée, et répondre aux exigences des concepts de communautés de pratiques qui s'entendent par un contrat implicite (des règles du jeu d'une économie alternative) pour utiliser une monnaie virtuelle commune. Un phénomène connu dès l'antiquité en Afrique avec la « monnaie des sables » sorte de coquillage qui servait d'équivalent aux monnaies virtuelles d'aujourd'hui : le *grain* par exemple pour les SEL français.

1.6 Quel avenir pour ces mouvements?

Dans l'ensemble, les mouvements intégrés au capitalisme ne se proposent pas comme des modèles pour une transition vers une société post-capitaliste, car leur ambition initiale est de répondre localement à des besoins locaux. Il leur manque donc pour cela une théorie économique complète, ainsi qu'une réflexion éthique et philosophique sur leur propre évolution. Cependant, selon les auteurs de ce résumé sur Wikipédia, l'importance de la population des Créatifs Culturels, qui initie un mouvement vers la sortie du consumérisme, en particulier à travers des concepts comme la Simplicité volontaire, semble indiquer que la culture émergente sera post-capitaliste dans son éthique (*et sans doute capitaliste dans son fonctionnement* :

remarque du rédacteur). Il est donc possible que, par une fusion des populations de Créatifs Culturels et des théories des groupes post-capitalistes, naisse la société d'économie solidaire que les politiques appellent parfois de leurs vœux en cherchant la fameuse "troisième voie" (ni capitalisme libéral, ni communisme).

Economie libérale	Economie libérale « encadrée »	Economie libérale de Compensation	Economie de compensation	Economie solidaire démonétisée
Monétarisation traditionnelle	Monétarisation Traditionnelle	Mix entre trocs et compensations monétaires	Systèmes de substitution aux monnaies officielles	Troc de biens et de services
Transactions et compensation fiduciaires	Commerce équitable Transactions éthiques	Passerelle entre économie traditionnelle et économie solidaire	Transactions en monnaies virtuelles locales	Transactions locales

De l'économie traditionnelle à l'économie solidaire : le tableau ci-dessus montre que leurs logiques de fonctionnement peuvent se recouper, se compléter mais avec des objectifs bien spécifiques chaque fois. Le principal risque reste le mélange des genres.

Les nombreux travaux en cours sur le développement durable pourraient nous aider aussi à trouver des voies autres que conflictuelles entre des modèles qui seront sans aucun doute amenés à cohabiter ... durablement. Un développement qui sera, lui, ... durablement marqué par l'influence de la toile. Comment Internet impacte-t-il ces thèses, ces initiatives et quels enseignements peut-on tirer d'une investigation critique des réseaux de solidarités ? Il est d'ores et déjà certain que le Net a accéléré une prise conscience planétaire des problèmes posés par les imperfections, voir les nuisances, de l'économie capitaliste. Le réseau des réseaux contribue aussi, cela est certain, à faciliter les apprentissages, les échanges d'expériences sur la faisabilité de solutions alternatives prônées par les uns ou les autres. Mais Internet est aussi un outil de la coordination économique des acteurs de la solidarité agissante. Discrète.

II - Les échanges non marchands augmentent le seuil de résistance à la pauvreté

Que cela soit du dernier chic de parler de simplicité volontaire à Montréal ne doit pas faire oublier l'essentiel. L'économie non monétaire est d'abord celle du monde des gens modestes, des pauvres. Quelles que soient les raisons qui ont amené à la ruine – comme en Argentine avec l'écroulement du système financier - ou écarté du monde du travail – comme en Europe pour des raisons de pression fiscale - des milliers de personnes les règles de la compensation non monétaire deviennent l'instrument de secours, le parachute incontournable d'une société paupérisée, dévalorisée. D'où, par nécessité, l'explosion de sites des solidarités sociales et économiques sur le Net à l'exemple de <http://www.econosoc.be>

Le problème posé n'est pas seulement celui des « transactions économiques alternatives » il est aussi celui du lien social qui empêche de sombrer *parce que le lien de solidarité sociale reste plus fort que le seul lien économique*. Peut-être que notre civilisation l'oublie-t-elle un peu vite, mais l'échange de services reste fondateur des réseaux relationnels d'une époque où la représentation fiduciaire restait rare. Dans les villages d'antan, chaque individu faisait partie d'un réseau dense de relations fondées sur la confiance et le respect mutuel, le liant aux membres de sa famille ainsi qu'à des parents, voisins et amis. Cela se manifestait concrètement par l'échange d'une foule de services, par de l'entraide et diverses formes de solidarité : soins aux animaux, assistance lors des accouchements, soutien matériel et affectif lors des décès, etc. Essentielles dans un contexte de relative pauvreté, ces ressources fournies pas les proches ont aussi été très utiles aux migrants devant affronter les difficultés inhérentes à l'intégration dans un nouveau pays. Aujourd'hui, même si l'amélioration des conditions économiques, la dispersion résidentielle et la différenciation socio-économique ont affecté l'intensité des relations sociales, on constate que l'entraide, l'échange de services et la solidarité entre proches sont demeurées des habitudes latentes qui, au besoin, n'hésitent pas à se manifester. *C'est dans ces solidarités sociales que se construit le vrai seuil de résistance à la pauvreté, des solidarités non monétaires.*

Des chiffres

Deux millions deux cents mille personnes (14% de la population) sont Smicards en France et perçoivent 37,80 euros par personne et par jour. Un million deux cents mille français touchent le RMI soit 13,7 euros par personne et par jour. La majorité des artisans et commerçants gagnent en moyenne 96 euros par jour (avant impôts). Un salarié du privé gagne en moyenne 58,50 euros par jour et 66,60 euros pour un salarié du public. Chaque ménage a besoin de 15 euros par jour pour manger en France. (Source : le Point janvier 2005)

2.1 La résistance à la misère en France a pris de multiples visages dont Emmaüs reste le leader emblématique

La population de *working poors*, de personnes en voie de marginalisation économique et sociale représente plus de 5 millions de personnes en France. Le mouvement Emmaüs, en cinquante ans a pris une dimension internationale et emploie aujourd'hui plus de 20 000 personnes. Dans notre pays, il regroupe une multitude d'entités aux statuts et dénominations variés, qui agissent selon les principes du mouvement pour réintégrer les exclus dans une communauté humaine. L'ensemble correspond à un modèle de trouvaillies à l'origine desquelles et dans lesquelles le réalisme et la générosité ont su faire un excellent ménage.

Emmaüs a été fondé, durant l'hiver 1954, particulièrement rigoureux, dans des circonstances dramatiques devenues célèbres, à l'appel de l'abbé Pierre (Henri Grouès), pour préserver du froid et de la faim, donc de la mort, les plus démunis. La vocation d'Emmaüs est de protéger les sans-abri et les sans droits en leur donnant un toit, de quoi manger et de nouvelles raisons de vivre. Pour combattre à ses racines le fléau d'une telle misère et permettre à chacun de vivre dans la dignité, cette association s'est attelée à créer des emplois, redonnant ainsi une autosuffisance à ceux qui en ressentent le besoin et le veulent.

Son actuel président, Martin Hirsch s'efforce partout d'apporter des réponses à ceux qui veulent comprendre pourquoi la pauvreté persiste dans des pays riches comme la France.

Alors que les chiffres montraient une diminution sensible de la pauvreté traditionnelle en France jusqu'à la fin des années 1970, au début des années 1980, est apparue ce que les médias ont très rapidement baptisé "nouvelle pauvreté", à savoir une catégorie croissante de Français qui va des exclus à tous ceux qui vivent sous le seuil des bas revenus et qui ne bénéficient pas forcément d'un minimum social. Traditionnellement jusqu'à la fin des années 1970, les personnes pauvres en France se recrutaient, pour l'essentiel, parmi les personnes âgées, les salariés agricoles et les anciens travailleurs indépendants qui n'avaient pu poursuivre leur activité du fait de la transformation de la société. Les personnes qui avaient un emploi, en particulier les salariés, échappaient de manière à peu près systématique à la pauvreté, grâce en particulier à l'élévation du niveau des retraites. Au début des années 1980, apparaissent des phénomènes nouveaux comme la montée du chômage qui concerne aujourd'hui encore 9% des actifs, la précarisation du travail et la montée des emplois à temps partiel subis auxquels sont contraints plus de 2,2 millions de salariés. On note aussi les transformations sociales liées à l'augmentation du nombre des divorces et à l'accroissement du nombre des familles monoparentales dans lesquelles, à 85%, c'est la mère qui se retrouve solitaire avec enfants. Ces phénomènes nouveaux entraînent l'apparition parmi les "nouveaux pauvres" de jeunes sans qualification qui ne réussissent pas à trouver d'emploi stable, de travailleurs licenciés âgés qui ne parviennent pas à retrouver un emploi. Ces "working poors", comme les américains appellent les salariés ayant un emploi mais qui ne perçoivent que des revenus très faibles qui les placent en dessous du seuil de pauvreté, sont aussi souvent de très jeunes adultes. Ils ne peuvent pas rester à la charge de leur famille du fait de sa dispersion ou parce que les parents sont eux-mêmes au chômage et ne peuvent plus en assurer la charge...

2.2 Définir la pauvreté en termes monétaires n'est ni le seul, ni le bon indicateur

Au total, en 2002, on estimait que le gouvernement dépensait 28 milliards d'euros par an pour soutenir les familles à faible revenu, que près de 500 000 sans emploi qui ne percevaient plus d'aide régulière bénéficiaient de paiements spéciaux et qu'un soutien financier additionnel allait à 2,8 millions de salariés qui percevaient moins que le SMIC. Comment alors expliquer que la pauvreté ne disparaît pas? Pourtant la proportion de pauvres reste au même niveau de 10 % depuis deux siècles... Ce qui bouge c'est la nature et le seuil économique de pouvoir de « consommation » qui modifie les indicateurs et les perceptions de pauvreté et de richesse dans les ménages. Il suffit de se représenter une courbe de Gauss pour comprendre que nous aurons quoiqu'il se fasse une pointe de riches ou très riches (les fameux 10% de la population française la mieux payée) et une pointe de gens pauvres ou très pauvres (là encore 10% environ de la population). Le seuil de pauvreté est considéré comme rejoint à partir de 600 € par mois. Le RMI – jusqu'à 35 ans – est de 420 €, le Smic étant fixé à 1 100 €. Définir la pauvreté en termes monétaires n'est donc pas le seul ni le bon indicateur. L'intensité du réseau relationnel d'échanges qui empêche l'isolement, qui facilite et favorise les trocs et les entraides reste le premier et le seul indicateur qui compte : on peut vivre pauvre par la force des choses, mais pas abandonné de tous.

Les choses paraissent pires depuis vingt ans pour deux raisons. D'une part, le coût du logement a particulièrement augmenté et, d'autre part, le second partenaire de ce couple infernal du problème actuel de la misère, l'emploi non qualifié, ne cesse d'augmenter les situations d'exclusion professionnelle.

Trois millions de personnes sont mal logées et on ne gère pas le problème comme il le faudrait. Il perdure parce que les loyers augmentent plus vite que les aides qui enrichissent les propriétaires. Cela peut paraître relever d'un gauchisme primaire mais c'est une réalité. Il y a pénurie de logements. Une chambre de service à Paris coûte 450 € par mois ! Tout cela est le fruit du manque de prévision et de l'imprévoyance des responsables dans ce domaine. Rien n'est plus désocialisant que le fait de manquer d'un toit ou de vivre dans un local insalubre où les conditions de vie fragilisent la santé. D'où le combat d'Emmaüs pour la reconnaissance d'un droit au logement qui soit juridiquement « opposable », c'est-à-dire juridiquement sanctionné s'il n'est pas garanti. La réalité est que personne ne construit de logement collectif « social » parce que ce n'est pas rentable, ni économiquement, ni politiquement. Les maires n'en reçoivent aucune gratitude politique de leurs électeurs tout en étant passibles d'une sanction financière s'ils ne construisent pas le quota légalement prévu de « logements sociaux », disposition juridique nationale non respectée par les deux tiers des communes en France !

2.3 La solidarité par l'argent a contribué à démonétiser les « petits boulots »

D'autre part relativement à l'emploi et au chômage, un des aspects du problème posé est celui de l'impression qu'il n'est plus rentable de travailler compte tenu des aides procurées. Mais que faire ? Le RMI, avec 15 € par jour ne permet pas de couvrir les dépenses élémentaires (logement, nourriture, habillement, éducation des enfants et transport !), à quoi s'ajoutent les problèmes croissants de surendettement. La loi Borloo de faillite civile a porté sur ceux qui se trouvent dans cette situation mais pas sur ceux qui risquent de s'y retrouver.

Paradoxalement, nos sociétés en multipliant des aides financières au détriment de l'utilité sociale des tâches, fussent elles les plus humbles, ont constitué une frontière entre les couches de populations. De plus en plus d'individus ont considéré que les aides financières octroyées auxquelles s'ajoutaient des prestations familiales et un peu de travail de débrouille, au noir leur étaient bien plus profitables que de travailler en permanence pour le même résultat (ou pour un montant inférieur !).

Des personnes disposant d'un revenu inférieur ou égal au seuil de pauvreté s'en arrangent en contre partie du « statut d'assisté » octroyé. Ils compensent par l'économie non monétaire (troc, avantages en natures etc..) les compléments de ressources monétaires qui leur font défaut. Voilà pourquoi, la remise en cause des dispositifs d'assistance relève de « missions impossibles ». Chaque fois qu'un politique s'est avisé de proposer de transformer les sommes versées au titre de la solidarité par l'argent par une solidarité par le travail (ce que fait bien Emmaüs) - ce qui revenait à demander une prestation de contrepartie quelconque à toute personne bénéficiant d'une aide monétaire ou non - il se heurte au mur des bénéficiaires « d'aubaine » de plus en plus nombreux. Entraînant avec eux des chômeurs inquiets, qui hurlent que les travailleurs n'ont pas à accepter les « petits boulots ». Pourtant, c'est bien ce qui se passe... mais dans le cadre d'une économie souterraine (a.économie) où règne le troc, les artifices de la vie modeste, d'où cette conclusion : l'argent de la solidarité a contribué non seulement à dévaloriser mais - plus grave- à démonétiser les « petits boulots ».

Belgique : exemple du conflit entre réseaux d'échanges de services et contraintes d'insertion économique traditionnelle Après les ALE (version soft du travail obligatoire) de Miet Smet, les scandaleuses décisions de l'ONEm envers les chômeurs participant aux réseaux d'échanges de services ou envisageant un recyclage en « entreprise de formation par le travail », après les multiples réglementations brimantes, le ministre Van Cauwenberghe y va également de sa petite idée visant à « responsabiliser » les chômeurs. Sous prétexte de coordination, d'orientation, de guidance et de transparence, les Diafoirus de l'insertion ont imaginé ce nouveau gadget apte à resserrer encore un peu plus le contrôle social des chômeurs. Ainsi, le stagiaire sera-t-il dorénavant suivi à la trace dans ce Parcours d'insertion qui s'apparente plus à un contrôle des stagiaires et des associations qu'à un outil d'insertion digne de ce nom. Bernard Antoine. http://www.econosoc.org/traverses/numeros/traverses122/epingle122_1.htm

Petits boulots qui, faut-il le rappeler, font l'ordinaire des systèmes d'échanges locaux. D'où un conflit impossible à résoudre entre les tenants de la monétarisation de ce « quart monde » par le travail traditionnel (certains évoquent une société quaternaire) et la volonté du quart en question (souvent des jeunes) de bien se garder de se faire happer par la société de la consommation. D'où aussi, l'importance de ne pas mettre sur le même plan, le droit au logement qui reste une priorité absolue et le droit au travail, sur lequel les intéressés ont des attitudes « plus nuancées ». Comme le soulignait un humoriste, « *mon problème n'est pas d'avoir du travail, mon problème est d'avoir un salaire !* »

2.3 Avec le troc, le recyclage des objets de la société de consommation est une des caractéristiques de l'économie parallèle

L'ensemble des activités d'Emmaüs repose, à partir des métiers ancestraux des chiffonniers, sur la récupération tous azimuts, parfois rentables, parfois moins ; activité qui n'est pas dépourvue de concurrences avec les brocanteurs ou les sociétés de « vide greniers ». Cela va de tout vêtement et objet ménager ayant une valeur jusqu'aux équipements jugés ici obsolètes mais de pointe ailleurs. Cela va des téléphones mobiles et des ordinateurs usagés à l'électroménager blanc ou noir en passant par le recyclage des cartouches d'imprimantes ! *L'ensemble résulte du regroupement de 230 associations (la plus importante compte 1000 salariés), dont l'enjeu actuel est d'essaimer dans le contexte d'une économie « désintéressée ».*

Le mouvement Emmaüs a inventé, pour rémunérer ceux qui le rejoignaient, une sorte de RMA (revenu minimum d'activité) bien avant sa naissance juridique. 4000 compagnons d'Emmaüs travaillent dans une certaine incertitude juridique. Mais le mouvement a pu réussir à aider les gens sans les pénaliser, leur a fait bénéficier de la sécurité sociale, des cotisations de retraite et de la CMU (couverture maladie universelle). À eux tous, ils sont créateurs de 90 millions d'euros de chiffre d'affaires.

À l'exemple de l'histoire d'Emmaüs, la création d'entreprises d'insertion est une des réponses à cette évolution vers l'économie « low cost ». Elles sont à but non lucratifs, donc porteuses d'une image d'équité. Elles sont destinées à des gens dont le travail peut juridiquement être aidé et subventionné par la collectivité. Ce dispositif intermédiaire permet de casser la spirale

infernale qui condamne les personnes à un système d'assistance permanent. Il donne le coup de pouce qui permet de revenir vers l'économie de marché.

Emmaüs fait travailler les gens à faible compétitivité, les pauvres, les paumés et les accidentés de la vie, en contournant le cycle infernal du chômage et d'un assistanat perpétuel et sans issu. Chez Emmaüs, on accueille sans conditions et sans papiers. Il faut simplement que les gens s'y mettent, soient aptes à donner un sens à leur existence ! Le travail leur assurera une existence dans la dignité. Emmaüs mobilise aussi beaucoup de bénévoles ce qui lui permet de respecter les contraintes de rentabilité de ses projets d'entraides.

Emmaüs entend ainsi poursuivre la démonstration qu'au confluent de l'économique et du social, du réalisme et de la générosité, en prenant les gens tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être, il existe des moyens d'insérer chacun dans le monde du travail. La doctrine d'Emmaüs est de considérer qu'il ne faut pas seulement compenser les handicaps, mais en supprimer la source en accompagnant les démarches qui le permettent et en les rendant moins impersonnelles et inquiétantes. La CMU (couverture maladie universelle) en est un bon exemple. Toute personne jetée à la rue y a droit, mais s'il s'agit de quelqu'un dont la bouche est défigurée par des problèmes dentaires, il hésitera, aura peur et aura honte. L'accompagner et l'aider est un geste de solidarité. *Une solidarité collective doit donc aussi prendre le relais des trop rares solidarités individuelles pour gagner la lutte contre la misère humaine et son terrible corollaire : la solitude.*

Le Net joue un rôle majeur dans ces transactions entre particuliers. L'invention des enchères en continu sur la toile est l'eldorado de la vente entre particuliers. Le succès des enchères en ligne est du au fait que les gens n'hésitent plus à brader les équipements qui ne leur servent plus, une solution plus intéressante que les dépôts ventes. Au point que, selon le fondateur d'eBay, certains n'hésitent pas à faire la visite de ces dépôts pour ensuite revendre un bon prix les objets achetés par le biais des enchères pour se faire un peu d'argent.

III – Les transactions de solidarités se jouent d'abord au niveau de son territoire, du proxy.

Avant de parler des échanges nord-sud, des échanges équitables entre pays développés et pays en voie de développement, c'est d'abord à côté de chez nous qu'il faut les chercher. Il ne faut pas aller chercher bien loin les exemples de solidarités. Que le Net ait créé un monde sans frontières n'empêche pas les solidarités locales de mobiliser les énergies d'un nombre conséquent d'acteurs locaux. L'association ADELS est un bon exemple des initiatives dans les territoires. <http://www.adels.org/> On y parle d'initiatives démocratiques et citoyennes mais aussi de « co-voiturage », de réseaux d'hébergements. Avec <http://www.yaqua.org> organisation belge soutenue par le roi Baudouin, on retrouve le militantisme qui marque la grande majorité des initiatives locales mais aussi une ardeur pas toujours très organisée et concrète.

Les réseaux d'échanges de savoirs locaux marchent mal sur internet. Par contre, les rencontres thématiques de savoir dans les lieux physiques du style « cafés philosophiques » dotés d'un animateur charismatique ont du succès à l'exemple du Café des arts <http://www.jpmcomon.net/cafedesarts>. Le succès des rencontres des savoirs à la Sorbonne ou dans certains amphithéâtres, illustre une grande curiosité de nos contemporains. En tous cas si certains présentent des initiatives locales très concrètes <http://www.lien-social.com/archives/dossiers2002/631a640/637-1.htm> comme ce café pour les rencontres d'enfants de quartiers, trop de sites laissent l'impression de manquer de contenus, de capacité à durer, *sinon de fonds pour communiquer correctement.*

Les associations de quartiers sont dynamiques et multiplient les vecteurs pour se faire connaître. Elles pratiquent sur le net un prosélytisme surtout pour attirer d'éventuels donateurs. En Bretagne des sites comme <http://www.tregor.net/webbzh.html> tentent de reconstituer sur le

net des communautés culturelles et économiques. D'autres formes de communautés sont utilisées, comme celle du compagnonnage du réseau REPAS <http://www.educ-pop.org/577> qui soude les travailleurs obligés de quitter leur région d'origine pour exercer ou apprendre un nouveau métier. Les sites servent aussi pour alerter les personnes intéressées des emplois ou des opportunités de formation pouvant leurs être offerts : <http://www.employlocal.net>.

L'entraide prend de multiples formes qui mélange des motivations qui, de la communauté de commerçants <http://www.entraidecommerciale.com/> à celle de paysans et d'éleveurs pour échanger des savoirs <http://www.irenees.net/fiches/fiche-dph-3680.html> ont toutes pour particularité d'être promues et valorisées par internet sous une forme ou une autre <http://www.ynternet.org/> . Internet devient le lien symbiotique incontournable des nouvelles formes de solidarités qui unissent des gens d'une région donnée et des communautés d'hommes et de femmes qui se reconnaissent autour des valeurs de solidarité fortes et altruistes. On en trouve un exemple avec la Maison des Citoyens de Nantes qui ne se contente pas d'une vocation locale mais bien d'une solidarité agissante avec des populations étrangères notamment en Afrique <http://www.reseau-relacs.org/reseau/mcmn.htm>

Buenos Aires, Argentine. 1998. Dans une salle retirée de la chapelle Notre-Dame des Victoires, une foire au troc permet de faciliter des échanges de biens et de services. Une association de gens qui, faute d'argent, s'entraident en troquant des petits boulots, des objets, des plats préparés contre quelques autres services. En 1996, plus de cent mille personnes étaient membres d'associations de ce genre créées dans d'autres villes argentines. Ce mouvement entraîne des entreprises qui adhèrent à leur tour à une association de compensation virtuelle. Walter Gazza, ancien chef d'entreprise, a installé cette organisation virtuelle de compensation, le CCA, Cercle de compensation des achats sur Internet. Le vendeur est crédité du montant des marchandises ou des services qu'il propose, et son compte courant est débité chaque fois qu'il fait appel à des services ou se procure des produits proposés en échange. Kosmet, une entreprise de produits d'hygiène, propose une partie de ses produits grâce à cette organisation. Le système de compensation de CCA facilite les activités économiques à faible valeur ajoutée, celles justement qui ont du mal à être monétarisées dans une économie traditionnelle.

La tonicité des associations diverses qui, sous un prétexte ou un autre, sont l'occasion de se retrouver autour d'un hobby commun, illustre un besoin de rapprochement. Jardiner, faire du théâtre, animer un réseau d'insertion au travail, redécouvrir les fraternités qui constituent le lien social n'ont jamais été aussi nécessaires. Nécessaires pour compenser un mercantilisme insupportable à certains. Nécessaires pour ne pas perdre les vraies valeurs de la vie en communautés. (<http://pro.nordnet.fr/jardinons/reseaumedit/meditaccueil.htm>), La générosité partagée fait partie des liens les plus forts qui soient pour réunir les gens, les bonnes volontés. Des personnalités très hétérogènes cohabitent sans trop de difficultés dans ces associations à vocation d'entraide. Le sentiment de faire quelque chose d'utile pour les autres (et sans doute pour l'image de soi) construit un lien de solidarité, de soucis partagés et d'amitiés qui fondent et exaltent les liens sociaux.

Ces réseaux sont désormais le poumon qui régule les tensions les plus diverses. Ils s'appuient sur le web afin de fonctionner avec efficacité et surtout peu de moyens. Des sites qui ont pour nom « Quartiers solidaires » <http://www.globenet.org/> constituent des liens de réciprocité d'assistance et de partage de pratiques. L'Assemblée Mondiale des Villes et des Autorités Locales créée en 1996 est d'origine turque.

3.1 Les solidarités du lien social n'ont pas de frontières : du local à la communauté virtuelle

Les religions utilisent le web pour souder leurs communautés où qu'elles interviennent. Les jésuites essaient de mobiliser la jeunesse <http://www.jesuitespao.com/> pour des tâches qui soudent les communautés où ils interviennent. Nous assistons, avec les réseaux de solidarités, à la construction progressive de liens communautaires qui font passer la notion de communautés du local au distant. On se reconnaît par ses centres d'intérêts, par ses

préoccupations communes et, il faut bien le dire, par la misère partagée qui constituent des liens de solidarité forts qui transcendent les notions d'échanges économiques. La nature de la transaction est plus liée à la résolution du besoin vital, urgent, qu'à l'importance d'un gain quelconque.

Ainsi au fil des applications de l'internet des coopérations multiples mobilisent de plus en plus d'individus et même d'entreprises qui élargissent leurs engagements solidaires aux populations dans le besoin un peu partout <http://www.cooperation.net/cooperation.net> Nous retrouvons aussi au passage les coopératives économiques ancestrales (notamment les tontines asiatiques) au travers de la mobilisation de diasporas les plus diverses, de communautés d'intérêts, de pratiques, de confessions, de langues qui sont autant d'occasions d'insérer les individus dans un lien social, dans un lien de solidarité de pays désormais sans frontières.

Internet aura constitué un formidable levier pour mieux faire comprendre que la terre était une petite boule dans l'univers. Une information fait le tour du monde en quelques secondes. Les échanges économiques ont supplanté, depuis la moitié des années 90, les échanges universitaires. Quelques 35 milliards d'emails y circulent tous les jours. Des centaines de milliers de forums de discussion venant de tous pays, en toutes langues et une infinie variété de sujets désenclavent la connaissance et l'économie. Cela est vrai aussi des solidarités.

Les ONG n'ont pas été les dernières à pouvoir utiliser internet. Médecins sans Frontières a depuis longtemps intégré le rôle de ce vecteur comme outil de sensibilisation, de communication mais aussi de coordination, de meilleure mutualisation de ses ressources entre ses différentes bases. Le mot est lâché « coordination », « mutualisation » : Coordination des efforts, mutualisation des savoirs et des savoirs faire, des échanges marchandises.

Les associations intéressées à « l'économie solidaire » ont lancé des réunions et des débats sur les atouts que pouvait avoir la toile sur les solidarités, la coordination entre elles, la gestion de projets en commun. Les retombées concrètes de ces multiples débats (en dehors bien sûr de beaucoup de pages imprimées ☺) ne sont pas souvent évidentes. De leur côté, les parlementaires français ont été nombreux à vouloir explorer les nouvelles possibilités qu'offrait la toile en matière de « réponses solidaires ». Fin octobre 2000 avaient lieu les 2èmes rencontres parlementaires sur le rôle que pourraient jouer l'Internet dans les solidarités entre les territoires, dans le désenclavement économique, dans l'égalité d'accès aux savoirs et dans l'innovation sociale. A notre connaissance elles n'ont pas eu de suite. On cherchera longtemps une quelconque retombée pratique de ces travaux forts coûteux.

L'initiative privée des personnes comme des entreprises, à l'exemple des pays anglo-saxons où elle est très active, reste sans doute la clé du succès d'une solidarité *où le médiateur a autant sinon plus d'importance que le service ou l'objet apporté.*

3.2 Les échanges entre communautés : les médiateurs du lien social n'ont jamais été aussi dynamiques ni si méconnus

Les médiateurs sont des individus mais aussi des médias utilisés par ces derniers. Internet est un média dont des passeurs d'infos utiles (des médiateurs) se sont emparés pour faciliter les échanges de toutes sortes. Cela recouvre les échanges de formation, l'organisation de migrations d'étudiants et de professionnels qui portent avec eux les savoirs fertilisants des régions démunies de compétences. On y trouve aussi les réseaux d'échange de pratiques professionnelles mais aussi d'expériences diverses ainsi, plus prosaïquement, que des capacités à s'offrir mutuellement des logistiques d'accueil et de résidence.

Depuis 1948, l'Alliance internationale des anciens résidents de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) mène plusieurs activités auprès d'un large public universitaire international afin de contribuer à la mission d'accueil des étudiants étrangers de l'institution dont elle partage et défend les valeurs. Afin de prolonger l'idéal d'amitié entre les peuples au-delà des années de résidence, l'association favorise la communication et les échanges en

organisant de nombreux événements et manifestations (réunions amicales, fêtes, conférences, concerts, expositions, voyages...). Elle apporte également sa solidarité et fait bénéficier les nouveaux résidents de son expérience : service d'entraide, relecture de thèses, ateliers de français, etc.... Différemment, Planet Society propose sur internet l'organisation de spectacles artistiques à Hébron. En Palestine toujours, des bibliobus israéliens passent dans les villages pour donner ou prêter des livres. Amazon.com lance des avis pour recueillir des livres qui seront ensuite envoyés dans des régions où ils sont utiles. Dans beaucoup de villes en France mais aussi à l'étranger des associations se mobilisent pour faciliter l'intégration culturelle des migrants.

Partout, un maillage de générosités sans tapage, d'initiatives lancées d'une extraordinaire diversité, issues autant des personnes que des entreprises, tentent de remédier aux insuffisances du système économique classique, à la faiblesse d'une région que l'économie ignore. Une entreprise envoie ses cadres participer à la mise en place d'un réseau d'irrigation, une autre des pompes solaires. Des associations de particuliers s'organisent et jumellent leurs villes ou leurs villages français avec des écoles ou des hôpitaux, des centres de soins au Mali, au Ghana, au Vietnam.

Internet permet de garder le contact, de s'informer, de favoriser la coordination entre les intervenants de tous pays, préparer des voyages, des visites ou recevoir dans les meilleures conditions. *C'est le royaume des passeurs d'infos utiles.* C'est le monde des « weblogs » où des inconnus racontent leur odyssée personnelle et donnent leurs avis sur des pays traversés, des lieux à voir, des gens qui reçoivent, qui attendent de l'aide parfois. Lors du tsunami de décembre les français de passage à Madras (Inde) dans la ville mythique d'Aurora, on fait passer des messages en chaîne afin de recueillir des fonds et des aides pour les habitants.

Les membres de <http://passeurs.net> constituent des troupes pour de représentations un peu partout dans le monde. Leurs expériences, leurs joies ou leurs amertumes passent sur leurs blogs tout en illustrant leur sentiment d'utilité lorsqu'ils participent à l'éducation contre le sida grâce à des petites scénettes qui mobilisent et font rire les publics de tous les pays du monde. Mais là, le net prend une autre saveur, il sert de passerelle pour faire travailler des écoliers d'une classe de français avec des adolescents mexicains (voir ci-dessous).

Blog venue du Mexique : Mardi 18 janvier 2005 19h30 fin d'atelier théâtre, les ados ont une demi-heure pour écrire ce qu'ils veulent, s'ils le veulent, sur un cahier personnel. Le contenu devait au départ rester privé, seule Barbara et Miguel (notre interprète et ami) étaient censés le lire, mais, après permission des ados, quelques textes ont été diffusés sur internet depuis la semaine dernière. Les retours venant de France se multiplient depuis, les gens semblent complètement touchés par les écrits des enfants et de plus en plus rentrent en contact avec les ados pour lier une correspondance. Les ados en sont d'autant plus motivés, même si certains apprenants l'âge de leur correspondant (une femme de 42 ans par exemple) sont un peu déçus. Il réalise que des gens se préoccupent de leur sort à des milliers de km d'ici et ceci grâce au travail de Barbara (sous entendu de l'équipe, mais ça reste la chef !). Alain et moi avons continué aujourd'hui la mise en place des nouveaux tableaux rythmiques, tout le monde reste concentré, motivés et ils enregistrent très vite. C'est déjà l'heure, je me fais chasser par le balai.

IV - Le commerce équitable est devenu un instrument d'échanges qui limite les abus des positions dominantes³

Au cours des dernières décennies, les échanges marchands ont connu dans le monde une formidable accélération qui devait, selon les chantres de la libéralisation, permettre " la croissance pour tous ". Mais les bénéfices de cette croissance ont été répartis de façon très inégale, et ceci n'a pas permis un véritable développement dans les pays et régions les plus loin des " centres ". Ceci est dû notamment à l'instabilité du prix des matières premières et à la détérioration des termes de l'échange dû au manque de moyens de communication avec son

³ Le texte de présentation est un extrait d'un texte de synthèses sur le Commerce Equitable en 2000 au Québec.

corolaire : l'ignorance. La division internationale du travail a pérennisé pour de nombreux pays du Sud la nécessité de se spécialiser dans les produits d'exportation. L'idéologie de la mondialisation cache mal le fait que la plus grande partie de la circulation de valeur se fait entre les régions du monde où se concentre le capital financier et industriel. Au cours des années 1960 est apparu, principalement en Europe, un mouvement se revendiquant du "commerce équitable". Il vise à remplacer les relations d'assistance entre pays du Nord et du Sud par des liens de solidarité dans l'échange économique permettant à ces derniers de se développer par eux-mêmes. Cette réflexion était résumée par le slogan "*Trade not Aid*". Avec la vente de produits artisanaux et agricoles dans des boutiques alternatives, puis de produits labellisés jusque dans certains supermarchés, le commerce équitable a réussi à établir un rapport plus direct entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord selon des critères précis permettant la mise hors-jeu de certains intermédiaires. Ce "juste prix" permet une répartition plus équitable de la valeur ajoutée entre producteurs et importateurs.

La mise en place de filières obéissant à des règles économiques et éthiques précises a permis la promotion d'acteurs nouveaux, habituellement soumis aux rapports de force dominants. Les coopératives de petits producteurs ont trouvé là une incitation à s'organiser et une reconnaissance de leur rôle dans la construction d'un tissu socio-économique assurant un développement social réel et le bien-être des familles y participant. Au Nord, des organisations de la société civile sont apparues pour soutenir ce type d'échange et établir un contrôle sur le respect de ses critères d'exercice par l'ensemble des acteurs en jeu dans les filières équitables. Le mouvement du commerce équitable et de la consommation éthique vise, au-delà de l'interrogation sur la qualité des produits et leur adéquation au confort et à la santé des consommateurs, à re-socialiser l'échange marchand. Autrement dit, par un acte répété et conscient d'élection de produits répondant à certains critères éthiques, le consommateur peut devenir acteur, influant dans une direction voulue la situation de producteurs situés dans une autre région du monde.

Le dynamisme des acteurs du commerce équitable de produits du Sud (produits tropicaux et artisanat) explique que le commerce équitable soit perçu principalement comme un mouvement de solidarité dans l'échange de produits du Sud vers le Nord. Il existe cependant, tant au Nord qu'au Sud, d'autres pratiques pouvant légitimement se réclamer d'une éthique solidaire du commerce, et donc du commerce équitable, même si elles se situent à une échelle locale ou régionale. Tel est le cas de l'agriculture soutenue par la communauté (en anglais : *community supported agriculture*), présente dans des pays européens et américains, qui propose de nouvelles formes de solidarité entre villes et campagnes, et un commerce qui contribue au développement du territoire. Il existe certainement d'autres pratiques solidaires de commerce équitable contribuant au développement d'économies locales.

4.1 Internet contribue à la notoriété et à la régulation du commerce équitable.

Au cours des dernières décennies, les ventes de produits équitables du Sud, surtout agricoles, ont augmenté de façon importante dans certains pays d'Europe (Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Belgique, Danemark,...) et même en Amérique du Nord. L'introduction de produits labellisés dans la grande distribution a permis une extension significative du commerce équitable. Bien qu'il soit difficile d'en évaluer l'impact réel, cette progression constitue un indice encourageant pour une régulation citoyenne des échanges marchands. Le développement récent du commerce équitable a suscité l'intérêt de certains grands distributeurs. La progression des ventes dans certains pays a été d'ailleurs permise par la participation de certaines grandes chaînes à la distribution de produits du commerce équitable. La société anglaise Body Shop créée dans les années 90 s'est fait une célébrité en vendant des produits de beauté fabriqués avec des ingrédients récupérés en travaillant avec des indigènes d'Amérique du sud.

Internet aura apporté au commerce équitable des circuits de commercialisation dans lesquels l'information sur les revenus des différents acteurs (producteurs, importateurs, etc.) peut être connue de tous. Des agences indépendantes de certification du commerce équitable garantissent la transparence de cette information, et signalent par des labels les produits qui répondent aux critères établis. C'est là une innovation intéressante, définissant les contours

d'une économie plus responsable. Sans prétendre pouvoir répondre à l'ensemble des critères et concilier systématiquement les intérêts des producteurs et des consommateurs, le grand mérite des pratiques de commerce équitable est de soumettre au débat public les exigences minimales pour un commerce plus juste. Internet, du coup, devient un lieu de débat pour les partisans du commerce équitable qui font davantage confiance à la délibération collective plutôt qu'aux mécanismes anonymes du marché pour parvenir à une mondialisation moins productrice d'inégalité et de pauvreté.

Le commerce équitable représente un sujet prioritaire dans l'agenda de la coopération Nord Sud. Plusieurs pays ont créé des associations bilatérales afin de susciter des accords d'échanges plus équilibrés qui garantissent aux pays en voie de développement des commandes régulières et des achats qui ne seraient pas marqués par un rapport de force abusif entre les pays acheteurs et les pays vendeurs. Les associations franco-brésiliennes, placées sous l'égide de l'Ambassade de France au Brésil étudient la viabilité d'un réseau de ce type de commerce entre les deux pays. Sur la base des conclusions des débats des deux premiers séminaires internationaux organisés au Brésil par le FACES (Forum d'articulation du commerce éthique et solidaire), Coordination SUD a décidé de promouvoir les échanges d'expériences entre les organisations membres de la PFCE (Plateforme française pour le commerce équitable) et du FACES du Brésil. C'est vrai aussi pour des échanges structurés entre pays africains et centrales d'achats françaises. <http://www.coordinationsud.org/>

Des associations comme ANDES (Association Nationale de Développement des Epicerie Solitaires) a pour objet de fédérer les épicerie sociale ou solitaire, de les assister dans leur montage, leur évaluation, de les aider pour la recherche de tous produits consommables, de les représenter auprès des pouvoirs publics, des industriels et de tous partenaires susceptibles de concourir au développement des épicerie. Des artisans du monde entier ont créé un site sur internet pour fédérer leurs efforts en matière de commerce équitable : <http://www.artisansdumonde.org/>

CHARTRE NATIONALE DES EPICERIES SOCIALES OU SOLIDAIRES

La présente charte a pour objet de promouvoir entre tous les signataires, des règles de conduite éthique dans toutes les activités mises en place au sein des épicerie sociale ou solitaire :

- qualité de l'accueil et de l'accompagnement
- qualité des marchandises proposées aux usagers
- qualité des locaux, d'accueil, de l'espace magasin, d'activités

Les signataires s'engagent à prendre toutes dispositions utiles pour mettre en œuvre les recommandations de la charte, notamment :

- Offrir l'accès à des familles ou personnes en situation financière difficile. Cet accès est réservé aux personnes et familles ayant préalablement obtenu un accord sous condition et justification de ressources. (L'association peut à tout moment justifier des situations individuelles des personnes).
- Tout mettre en œuvre pour respecter la chaîne du froid, la traçabilité, les prescriptions réglementaires en vigueur.
- Favoriser l'autonomie des personnes.
- S'inscrire dans une démarche fédérative pour servir l'intérêt collectif.
- Procéder à une évaluation annuelle.

Elles s'obligent à envoyer annuellement leurs bilans et comptes de résultats et le compte-rendu d'activités à l'association ANDES, à accepter tout contrôle de l'association mais aussi aux contrôles des services vétérinaires et de la direction de la répression des fraudes. Elles acceptent de donner tout document à l'association ANDES permettant de réaliser une évaluation nationale du dispositif.

Les organisations concernées formulent progressivement des procédures, des règles et des droits qui régulent ces échanges non monétaires avec pour objectif de discipliner ou d'atténuer les règles d'un commerce sauvage où le fort abuse de sa position dominante pour réduire une région en esclavage. Certaines régions du monde comme le Brésil développent une politique systématique de coopération internationale basée sur ce type de liens de solidarités. http://www.investisol.org/article.php?id_article=32

4.2 La solidarité par le tourisme équitable est favorisée par le web

Imaginez l'équivalent des « Gîtes de France », <http://www.gites-solidaires.org/> mettez les dans un environnement où il n'y a ni eau, ni électricité, ni aucun confort. Vous voilà dans une nature fragile du bout du monde. Vous êtes invités à apporter votre contribution à l'économie locale en venant passer quelques jours de dépaysement dans un contexte économique d'un extrême dénuement. Ce qui ne gêne pas – bien au contraire – la chaleur de l'accueil. <http://www.tourisme-dev-solidaires.org> Vous êtes dans une sorte de « Galapagos » du désert. Vous y apprendrez à ne pas trop impacter le milieu, un milieu qui se doit en contrepartie de limiter absolument le nombre et la durée des visites.

Ceux qui ont tenté l'aventure en garde le sentiment que seuls des savoirs pointus, des connaissances ancestrales des habitants permettent leur survie dans des lieux si dépouillés de tout avantages naturels et économiques. Le but n'est plus de découvrir uniquement des paysages fabuleux – ce qui reste possible – mais de comprendre contre monnaie et petits cadeaux d'autres formes d'organisations sociales et économiques. Ces expériences se multiplient un peu partout sous des formes diverses qui démontrent que la mondialisation n'a pas que des inconvénients. En Afrique australe, à Torra, région semi désertique de la Namibie, les autochtones réussissent à survivre en gérant un parc d'animaux sauvages qui fait le bonheur de milliers de visiteurs. Ces villageois, quelques 500 personnes, sont désormais des éleveurs de la nature animalière, en contre partie de quoi ils perçoivent des aides du gouvernement, les droits de chasses et autres revenus du tourisme.

C'est le réseau internet qui permet de promouvoir économiquement ces expériences, d'identifier et de désenclaver ces communautés. Des réseaux d'échanges d'hospitalités se mettent en place <http://français.hospitalityclub.org/indexfra.htm>. Internet constitue désormais le lien entre les terriens où qu'ils se trouvent dans le monde. Aux amateurs de voyages hors normes, le net offre la possibilité de créer la rencontre entre des sociétés qui, il y a peu, s'ignoraient complètement. Do-It ! Pourquoi faire ?! Telle est la réponse que tente d'apporter ce site à la question de savoir pourquoi encourager le tourisme équitable : <http://www.dbaweb.org/prospectus15-18.php?sec=2>

4. 3 Le développement des communautés de pratiques sur le Net reste difficile

Le discours sur la fracture numérique a dépassé nos frontières et des organismes comme <http://www.espacemetis.org/> font leur possible pour favoriser les savoirs utiles à la mise en place de réseaux internet devenus indispensables pour entrer dans l'économie du 21ème siècle, pour bénéficier des leviers de solidarités qu'il permet. Voir aussi les travaux de http://www.soupizet.net/jf/index_jf.htm ou encore le site d'échange sur les technologies de <http://www.gret.org/> dans un contexte à la fois national et international (plus de dix pays). Comme dans le monde de l'entreprise qui doit désormais s'intéresser à son écosystème professionnel et celui de ses marchés, les échanges de savoirs constituent un des piliers de l'économie non monétaire. Les projets se multiplient sans toujours passer à l'acte faute de véritable soutien de la part de leurs institutions.

Mais bien des initiatives sont rendues difficiles et vouées à l'échec. Le projet de mise en place de la coopérative Université solidaire a avorté comme bien d'autres faute d'être inscrit dans la durée parce que lancé par des étudiants ou des enseignants qui n'ont pu s'y consacrer totalement. Peut-on imaginer une bourse qui financerait une sélection de projets considérées comme plus utiles, plausibles, pérennes que d'autres?

Plus heureux, le programme de mobilité des jeunes dans l'espace francophone a pour mission de favoriser le développement des relations solidaires et durables entre les communautés de langues françaises : <http://agence.francophonie.org/>. A l'intérieur de ces communautés, des initiatives transversales sont prises par exemple, entre le Gabon, le Canada et l'Afrique afin de

regrouper des jeunes offrant leurs connaissances et expertises en vue de développer des projets de coopération internationale. Le financement par les Etats est sans doute pour beaucoup dans la pérennité de cette organisation.

Le Net a donné la possibilité aux organismes les plus fiables, les mieux soutenus par leurs pouvoirs publics de construire de véritables réseaux de solidarité. A l'exemple du premier portail dédié à la coopération non monétaire pour des réseaux solidaires a été lancé par l'IRED qui offre des publications et des documents pour gérer des réseaux de pratiques (voir ci-dessous).

Fondé en 1981, l'IRED constitue un réseau international de partenaires locaux en Afrique, Amérique latine et Asie-Pacifique : associations de paysans, pêcheurs, éleveurs ou artisans, centres d'animations, ONG d'appui pour la formation et la technologie et d'instituts d'études, de recherche et de formation. : <http://www.ired.org/modules/news/> .

En France un des plus réussi de ces portails logistiques pour la recherche et la gestion de ressources est Place Publique <http://www.place-publique.fr>. L'organisation de Place Publique englobe la quasi totalité du spectre des solidarités avec des annonces d'échanges de services. D'autres comme <http://www.projets19.org/> originaire du 19eme arrondissement de Paris, constituent avec leurs sites des passerelles entre le local et le distant, entre les initiatives de quartiers et les aides ou pratiques connues dans l'espace européen. D'une façon générale des journaux en ligne se sont organisés afin de constituer un lien entre les personnes et régions mobilisées par les solidarités <http://www.webactusnet.com> (voir rubriques solidarités). Solidarités encore une fois affectant des milieux et des domaines très divers : <http://www.tous-solidaires.net>

V - Les réseaux de l'insertion Solidaires par l'économie

Le « *love money* » c'est l'argent qu'apporte la famille et les amis, plus par affection que comme placement financier. Le seul critère de "filtrage" est la confiance dans le sérieux du créateur. Par extension des structures, comme celles qui sont réunies dans la Fédération des associations "Love Money pour l'Emploi" <http://www.love-money.org> ou comme le réseau Entreprendre pour créer des employeurs www.reseau-entreprendre.org et qui fonctionnent avec des frais de gestion réduits grâce à des bénévoles peuvent être classés dans cette catégorie. En dehors de cas exceptionnels, le montant de l'intervention des familles et des amis dépasse difficilement 300 à 500.000 F. "*en décembre 1995 j'ai envoyé sans succès une demande à 6 capitaux risqueurs, je me suis donc rabattu sur des financements en provenance d'amis ou de relations*" raconte Gilles Guesquière co-fondateur de Nomade www.nomade.fr. Cas tout à fait exceptionnel: Integra dont les quatre fondateurs (Philippe Guglielmetti, Pierre Gérard, Georgie Kishtoo et William Rizzo) ont réussi à récupérer 3 MF auprès de 70 amis et amis d'amis, ce qui leur a permis le premier développement et l'accès au capital risque (8MF puis 46MF de capitaux levés)

Par ailleurs nous trouvons de véritables parrains – les capital-risqueurs - la plupart chefs d'entreprises, qui apportent aux jeunes créateurs argent et expérience. Bien qu'encore modeste leur influence aura été capitale dans la culture économique française qui considère que toute forme de solidarité doit venir des interventions de l'Etat - En 1999, la capacité d'investissement des parrains (ou *business angels*) aux USA était supérieure à 20 milliards de dollars, "*contre seulement 1 Milliard de Francs soit 140 fois moins en France*" d'après Yves Delacour de Leonardo. Beaucoup de chefs d'entreprises expriment l'idée que l'entreprise qu'ils avaient créée au départ leur avait apporté des joies analogues à celle ressenties avec leur propre progéniture. Certains, à travers leur métier de *Business Angels*, retrouvent les plaisirs des grands-parents : la joie des parents sans les soucis de tous les jours "*J'apporte de l'argent et de l'expérience, c'est à dire tout ce qui manque généralement au créateur*" déclare Patrick Le Granché à Cherbourg, 43 ans qui a revendu la première société qu'il avait créée à McAfee pour une dizaine

de millions et qui a déjà en un an et demi aidé 5 créateurs (virtools dans les logiciels de jeu, Jet spécialisé dans les outils de formation,...). Ces investisseurs capables de parrainer des entrepreneurs sont quasiment toujours des industriels (et non des financiers), qui bien souvent ont créé eux-mêmes une entreprise.

Selon certains, il y aurait aujourd'hui un millier de personnes en France susceptibles d'investir plus de 100.000 euros dans des jeunes entreprises en création. D'autres estiment cette évaluation beaucoup trop malthusienne, compte tenu du potentiel important créé par les activités d'avenir. Sur ce point, on peut s'interroger de savoir pourquoi nous ne savons pas relancer les tontines - qui fonctionnent bien ailleurs - dans nos contrées. Peut-être faudrait il les faire redécouvrir à nos concitoyens et leurs redonner les couleurs de la solidarité pour l'insertion économique et sociale. Un produit de tontine qui rapporterait peu mais adossé à une garantie de liquidité et de sauvegarde des fonds placés ?

5.1 Soutenir et encourager les réseaux d'épargne solidaires : une mission dévolue aux collectivités territoriales

L'accès aux crédits pour les micros activités reste limité faute d'une « bonne distribution ». Comme l'explique Benoît Granger, spécialiste de la finance solidaire auprès de la Commission européenne, « *le problème est simple. Les petits prêts ne présentent pas un risque considérable par rapport aux autres s'ils passent par de bons filtres. Le problème vient des coûts d'accompagnement des structures spécialisées* » Pour les banques, les micros crédits aux entreprises ne sont pas des produits rentables. Celles ci joueront le jeu dès lors qu'elles n'ont pas à supporter les coûts de distribution et de gestion des micros crédits. Cela peut se faire par l'Internet qui permet d'étendre ces services de micros crédit aux zones rurales par le biais des collectivités territoriales qui peuvent l'utiliser comme lien avec des personnes ou des associations capables de participer au développement courant.

Les collectivités territoriales ont tout intérêt à soutenir ces créateurs qui peuvent être des jeunes, des retraités, de femmes, afin de préserver et d'encourager la création d'activités économiques dans leurs régions. N'ayant pas assez d'actifs susceptibles de servir de nantissement ou de garantie, nombre de créateurs ne remplissent pas les conditions requises pour être clients des banques traditionnelles. Ils ont besoin de prêts modestes garantis éventuellement par des placements d'épargne solidaire. D'ores et déjà il semble nécessaire, pour permettre l'éclosion d'un nombre significatif de ces nouvelles entreprises, de mobiliser une forme basique de "*Seed capital*" : des bourses ou des crédits de démarrage pour les "incubants" (et le cas échéant renouvelable une fois) et de donner de façon analogue à ces incubants un minimum de couverture sociale. Ceci se pratique d'ores et déjà dans un certain nombre de régions (comme par exemple à l'Ecole des Mines d'Alès) à partir de financements d'origine multiple (locaux, régionaux et européens).

Quelques régions prennent également des initiatives comme Rhône-Alpes avec Capital Link à Grenoble www.lyon-infocite.org et Leonardo développe ses antennes en province avec la formule des "petits déjeuners" (Lille, Toulouse-Bordeaux,...) On peut voir également : www.defi-startup.com , , www.ipen.com , , www.financement-pme.com www.europe-acquisitions.com, www.ac.com, www.proxicap.com, www.apce.com, www.capital-initiative.com, www.capital-investissement.com , www.updesk.net, croissanceplus.com, www.network-conseil.com, www.people-international.com

L'épargne collective solidaire soutenue par des professionnelles est le facteur clé du succès à long terme. Jean-François Gaudot, délégué général de France Initiative Réseau a doublé le nombre de ses guichets d'initiatives locales en 2003 soit un seuil de 300. L'objectif étant de pouvoir fournir à terme de quoi financer plus de 12 000 créateurs d'entreprises en faisant passer ses fonds de 300 millions à 1,8 milliards. Beaucoup de programmes de micros crédits ont intégré des plans d'épargnes obligatoires pour obtenir le crédit pendant la durée du prêt. La Caisse solidaire du Nord- Pas de Calais s'appuie sur 400 épargnants solidaires, dont environ une centaine de chefs d'entreprises. Elle traite des prêts d'un montant compris entre 4 500 et 45 000 euros (entre 30 000 et 300 000 FF) soit de reprise, soit de création d'activités. Depuis plus

de dix ans, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fond France Active s'est spécialisé dans l'apport de fonds propres et l'attribution de garanties qui facilitent l'attribution de crédits. Dans cette perspective, il sera toujours possible de faciliter les apports en fonds propres pour les micros activités des cyberentrepreneurs grâce aux fonds de soutien au développement de la création d'entreprises. On peut imaginer en plus un « PEL » spécifique, ou Plan d'Épargne de Création d'Activité (PECA), pour lancer une future entreprise. Le PECA permettrait au salarié ou à quiconque veut soutenir un parent entreprenant, d'économiser et d'obtenir au bout de 3 ans le droit d'emprunter à taux réduit. Un organisme financier comme la Caisse des Dépôts et Consignations pourrait mutualiser ces fonds et apporter des crédits complémentaires en fonction de l'épargne constituée, voire orienter les créateurs de micros activités en ligne vers des organismes ou des associations spécialisées dans le soutien économique aux services en ligne. Il en existe suffisamment qui s'organisent en réseaux. Grâce à Internet, ces investisseurs sortant des cercles d'initiés pourraient être mieux connus du grand public.

Il reste à faire en sorte que sur le plan fiscal ce type d'investissement soit traité de façon au moins aussi favorable que les placements immobiliers ou les objets d'art. A cette fin, les investissements de particuliers de type capital risque seraient certainement fortement accrus par une déductibilité de l'ISF des montants affectés à ce type d'activité (comme c'est aujourd'hui le cas pour les oeuvres d'art dont l'utilité sociale n'est peut-être pas aussi grande): On aurait ainsi une orientation automatique du produit de cet impôt vers des activités à croissance rapide, induisant des comportements des individus le plus éloignés possible de la rente, ce qui va dans le sens d'une meilleure efficacité collective. Par ailleurs le niveau de déductibilité des impôts sur le revenu qui existe aujourd'hui pour l'investissement dans une entreprise non cotée de 150 KF pour un couple, devrait être aligné dans leur montant plafond sur ce qui se pratique dans l'immobilier (où l'ordre de grandeur est de 1 MF pour un couple). Même chose pour les FCPI (réduction d'impôts de 25% dans la limite de 150.000 F pour un couple)

Jean Michel Yolin, au Ministère des Finances et de l'Industrie, plaide dans son rapport 2002, pour que des dispositions soient prises en matière d'encouragement au capital risque de proximité. Elles comprennent notamment l'aménagement et l'extension du dispositif de déduction fiscale pour les personnes qui investissent dans les PME nouvelles, mais aussi l'extension du champ d'application de la *réduction d'impôt au titre du don aux oeuvres pour les dons versés aux associations aidant à la création d'entreprises*. C'est bien souvent un élément essentiel pour les tous premiers développements, souvent même en amont de la création d'entreprises proprement dite : les bourses attribuées aux "incubants" dans les incubateurs relèvent de cette logique.

En conclusion, une adaptation de la législation des micros instruments financiers reste nécessaire pour faciliter l'appel public à l'épargne par les structures de capital de proximité (elles sont d'ailleurs, aux Etats Unis, la raison de l'engouement d'investisseurs individuels pour soutenir des entreprises très jeunes encore peu crédibles). On pourra utiliser maintenant les réseaux internet ouvrant en l'espèce des possibilités nouvelles pour regrouper l'appel à l'épargne d'une part et faciliter l'accès aux micros crédits d'autre part. *Reste que ce sont les collectivités territoriales qui doivent s'impliquer fortement dans la constitution de ces réseaux d'épargne solidaires, elles ont un pouvoir de conviction et de crédibilité que n'ont pas les banques toujours soupçonnées de servir –largement – leurs intérêts.*

5.2 Les organismes mutualistes relais des dossiers solidaires : le rôle des banques

Selon la responsable de Finansol, les premiers signes d'intérêt se dessinent puisque de 30 000 souscripteurs solidaires en 2001 nous sommes passés à 116 000 en 2003. Cette progression doit se poursuivre.. souligne Marie Hélène Gilliq, présidente de Finasol, <http://www.finansol.org> Nous assistons actuellement à une véritable prise de conscience de la part de la société sur le fait que par nos gestes quotidiens nous pouvons changer le monde. Comment faire pour que la finance soit solidaire? C'est à ces questions que le collectif Finansol tente de répondre et vise à réconcilier l'économie et l'intérêt général.

Pour cela Finansol travaille à la mise en place d'un « système financier solidaire » qui passe par un véritable changement d'échelle pour ce secteur bancaire. Il s'agit de multiplier les actions d'informations et de communication auprès du grand public, de sensibiliser les collectivités locales, d'orienter l'épargne salariale vers des produits financiers solidaires. Pour sa responsable, il y a un enjeu dans la reconnaissance tant au niveau national qu'au niveau européen des activités de l'Economie Sociale et Solidaire et spécialement de son volet financier. Il est nécessaire que les acteurs se mobilisent, se coordonnent et démontrent que la solidarité active participe à la création de richesses pour tous et à la cohésion sociale toute entière. Les citoyens s'aperçoivent que jusqu'ici leur mode de production et de consommation a pu nuire à la société (montée de l'exclusion, des problèmes d'environnement, de la pauvreté dans les pays du Sud) et se mobilisent pour y remédier : le commerce devient équitable, le développement devient durable et la finance solidaire. *En effet, aujourd'hui 43% des consommateurs se déclarent prêts à souscrire à un produit d'épargne solidaire.*

C'est dans ce contexte favorable que Finansol poursuit ses actions pour que la finance et la solidarité ait toujours l'habitude de se côtoyer. Finansol a mobilisé plusieurs établissements bancaires dont le Crédit Mutuel qui a lancé un produit spécifique : *FCP Crédit mutuel France Emploi*. Voir leur site pour plus d'informations. Le Crédit Coopératif s'est lui aussi installé sur ce créneau <http://www.banque-solidarites.com> avec son service Coop@net, et utilise les nombreux réseaux de solidarités et autres mouvements coopératifs pour développer ses affaires. L'engouement actuel des logiques des micros crédits soutenus par de multiples acteurs apporte du crédit – de l'image positive – aux organismes financiers ou bancaires qui acceptent de distribuer ce type de produits.

On peut regretter que ces réseaux de parrainages ne soient pas mieux connus et surtout que les groupements locaux d'employeurs tout comme les grandes sociétés ne soient pas encouragés à intervenir plus activement dans ce levier de création de richesses et d'emplois.

5.3 Les coopératifs instruments des solidarités économique et professionnelle restent méconnues.

Pour des raisons idéologiques ou des préoccupations d'économies d'échelle, la structure organisationnelle des entreprises ne suit pas toujours le modèle classique du secteur privé. C'est pourquoi nous avons des coopératives de production, de commercialisation tout autant que des mutuelles d'épargne crédit. <http://www.enterweb.org/coops-f.htm> fournit une liste annotée de ressources électroniques dans le domaine des coopératives et des mutuelles d'épargne crédit. Cette démarche coopérative est bien insérée dans l'économie canadienne qui a sa coopérative bancaire http://www.fin.gc.ca/tocef/2002/ccu_f.htm

Pour sa part, le BIT (Bureau International du Travail) présente une étude complète <http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc89/rep-v-1.htm> sur les potentiels de ces organisations notamment dans des contextes fortement concurrentiels. <http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc90/com-cood.htm>. Seul le Canada a un Secrétariat fédéral en charge des développements des modes coopératifs http://www.agr.gc.ca/policy/coop/home_f.phtml. Par contre en France il s'est constitué un site portail pour le Groupement National des Coopératives : <http://www.entreprises.coop/>

Le sujet est désormais si important dans la recherche de nouveaux équilibres économiques que le Secrétaire Général des Nations Unies KOFI ANNAN en avait fait un des thèmes prioritaires de l'année 2004 avec le lancement de la Journée internationale des coopératives. « Les coopératives au service d'une mondialisation juste: donner à tous les moyens de réussir », souligne l'importance du rôle des coopératives qui, aux côtés d'autres parties prenantes, peuvent faire en sorte que la mondialisation soit profitable à tous les peuples du monde et non pas juste à quelques privilégiés. Depuis toujours, les coopératives se concentrent sur les préoccupations de leurs membres et de leurs collectivités à l'échelon local. Or aujourd'hui, elles doivent s'adapter aux nouvelles réalités d'un marché en expansion. Nombreuses sont celles qui ont déjà commencé par diversifier leurs produits, offrir des biens et services de grande qualité à

des prix compétitifs et recourir aux technologies de l'information. Il leur faut aller encore plus loin. Il importe notamment que les coopératives locales établissent des liens internationaux, afin de partager des informations commerciales et financières et de trouver de nouveaux débouchés. Il peut également s'avérer judicieux de réaliser des fusions entre coopératives dans certains secteurs afin d'obtenir une baisse des coûts, une meilleure rentabilité et un plus grand pouvoir de négociation. Il reste en outre à explorer de nouvelles formes de capitalisation. Il appartient aux États et aux organisations internationales de veiller à ce que les coopératives et les entreprises commerciales de taille plus modeste ne soient pas désavantagées sur le plan économique et politique, d'où la nécessité d'adopter des politiques et des lois qui favorisent et soutiennent le développement et l'adaptation des coopératives. Pour sa part, le système des Nations Unies continue de jouer un rôle actif dans ce domaine en tant que membre du Comité pour la promotion et le progrès des coopératives. En leur donnant les moyens de se développer et de réussir, les États, les organisations internationales et l'Organisation des Nations Unies peuvent aider les coopératives du monde entier à jouer pleinement leur rôle en mettant effectivement la mondialisation à la portée de tous. Cette Journée internationale des coopératives est l'occasion pour nous de faire cause commune. Un discours relayé par les scoop françaises intéressées à s'adapter à la mondialisation des marchés : <http://www.scop.coop/>

VI - Les instruments alternatifs non monétaires

Les plus connus sont les SEL, Services d'Echanges Locaux, très actifs en France <http://www.gret.org/>. L'idée d'échanger des services, des biens ou encore des connaissances entre des personnes vivantes sur un territoire donné n'est pas nouvelle. Ainsi, les premiers systèmes d'échanges négociés au niveau local apparaissent au Canada en 1983. Ces exemples se généralisent par la suite à d'autres pays anglo saxons, notamment au Royaume Uni où ces réseaux sont connus sous le nom de LETS (Local Exchange and Trading System). A leur tour, ceux-ci servent de modèles pour l'ouverture des SEL (Système d'Echange Local) tant en France qu'en Belgique. Actuellement dans notre pays, ce réseau de système d'échange de services et de biens mobilise un millier de personnes (2). La majorité des SEL en activité sont des associations de faits, seulement quelques uns se sont constitués en ASBL (Association à But Non Lucratif) et, tant en Flandre qu'en Wallonie, il existe une structure qui les fédère.

Les SEL sont la plupart du temps regroupés en Associations Loi 1901 ou en Associations de fait. Selon l'éditeur du site <http://asso.francenet.fr/sel/>, Le profane considère qu'il s'agit d'un simple troc alors que les connaisseurs défendent l'idée qu'ils ont inventé une autre monnaie (virtuelle) : le grain où les transactions sont gérées sous la forme d'une comptabilité des échanges (l'équivalent de la banque) dans un carnet. *« Dans le SEL, l'unité d'échange permet de réaliser des échanges avec différentes personnes, à différents moments, des biens, services ou savoirs qui ont des valeurs différentes. Dans le SEL, un membre du réseau peut me donner son saxo en échange de 800 grains de sel, et mon compte SEL remontera tout doucement, au fur et à mesure que je donnerai mes confitures de banane, 10 grains le pot, sur les bourses d'échange du SEL. Pourquoi 800 grains? Qu'est-ce qui fixe la valeur? Souvent le SEL recommande une valeur de 50 ou 60 grains par heure de travail. Ou bien les services sont directement comptés en minutes et heures. Ou encore, on donne au grain de sel une valeur à peu près équivalente à un franc. Mais, en fin de compte, le montant d'un échange (le montant des grains à céder) est toujours fixé de gré à gré, par libre entente entre deux adhérents. »* Nous n'entrerons pas dans la présentation précise des dispositifs, modes d'emplois et gardes fous mis au point au fur et à mesure que ces pratiques se développaient, voir le site pour plus d'informations.

Ces organisations font un grand usage de l'Internet, vecteur bon marché et universel capable de réunir des communautés considérables de pratiquants de troc par ces instruments non monétaires. http://transversel.apinc.org/spip/article.php3?id_article=18 Leur efficacité est certaine lorsqu'ils savent se constituer en « webring » comme les sites commerciaux. En d'autres termes, lorsqu'ils savent se relier en liens complémentaires qui passent d'un blog local à des expériences internationales. Elles utilisent aussi le Net pour promouvoir les SEL et pour organiser des réunions, des ateliers expliquant le fonctionnement des SEL au plan local et sur l'Internet. Pour les prochains ateliers, voir : <http://www.selidaire.org>

Déjà en 1997, Jean Paul Baquiast avait tenté avec l'association « Bleu blanc bouges », de lancer les CIELS (<http://www.admiroutes.asso.fr/espace/proxim/ciels.htm>), une autre approche des échanges non monétaires. Aujourd'hui, il aurait à sa disposition un Wiki lui permettrait de fédérer la galaxie des intervenants possibles dans ces réseaux d'échanges locaux⁴.

6.1 Des réseaux d'entraides qui participent à la solidarité sociale plus qu'économique

Ce qui ressort fréquemment est le sentiment de devoir de se défendre contre l'accusation de transactions occultes, de transferts économiques déviant pour échapper aux taxes, de travail au noir. Pour ses avocats, il s'agit d'un réseau d'entraide entre les adhérents, pour des coups de main "ponctuels, non répétitifs et de courte durée". Paradoxalement, un professionnel est tenu de déclarer en francs son revenu en grains, et payer la TVA. Par exemple, un garagiste peut aider quelqu'un à repeindre sa cuisine sans rien déclarer, mais s'il répare la voiture d'un autre adhérent, il doit le déclarer. Limites. Bon, mais les pouvoirs publics à vouloir « en corseter » toute l'économie n'ont jamais réussi qu'à tuer tous les petits métiers de services. Une observation importante lorsque l'on constate qu'énormément d'échanges se font au sein des SEL qui n'auraient pas pu voir le jour dans le cadre classique du marché et qu'en plus ces pratiques donnent lieu à des rencontres conviviales et souvent festives. D'où cette curieuse observation : *plus le commerce moderne a été normalisé et monétarisé plus le besoin de préserver le caractère social du lien « de transaction » se renforce. Ce besoin constitue un des fondements à la résistance de la société à l'impérialisme de la pensée économique qui ne voit que des transactions marchandes et monétaires dans la relation à autrui.*

Dans le système actuel basé sur la compétition et l'exclusion, le SEL, offre la possibilité de donner aux autres, de préserver même dans les pires difficultés économiques leur lien d'utilité économique et social : par exemple faire de la pâtisserie, de la couture, du bricolage, raconter des histoires aux enfants, apprendre à faire un vrai couscous,... Et ainsi tout le monde peut proposer quelque chose : enfants, retraités, chômeurs... La vraie richesse de notre communauté repose sur nos capacités et notre dynamisme et pas seulement sur le montant de nos comptes en banque.

L'expérience des SEL est l'une des plus prometteuses qui soient aujourd'hui. Elle permet de reconstituer localement de la cohésion et de la solidarité sociale, de façon fine, interactive, vivante. Elle valorise les personnes comme le groupe, et ceci dans un indiscutable bonheur relationnel. Elle permet de lutter contre l'exclusion sociale et l'appauvrissement avec un degré remarquable de précision d'implication et de responsabilisation dans des situations où les autres "outils" seraient certainement impuissants. Les "animateurs" sont multiples, volontaires et non institutionnalisés, adoptant un fonctionnement collégial, dans un esprit démocratique. Plusieurs groupes de travail se sont constitués, qui oeuvrent dans différents domaines. Les Systèmes d'Echanges Locaux sont des réseaux d'échanges innovants, dans lesquels les membres utilisent une unité d'échange locale pour payer les biens et services offerts par d'autres membres. La chose la plus importante est de respecter les autres, de s'investir vraiment dans ces échanges et de ne pas profiter du fait que, souvent, ces services sont utilisés par les gens les plus modestes. Idéologie aussi pour certains, qui voient dans l'action de ne pas utiliser d'argent, une façon de vivre avec des yeux neufs.

La réalité comme toujours reste à la fois plus nuancée et plus prosaïque. L'échange de bons procédés est ancestral. Il permet à des millions de français de vivre dans des bourgades ou des villes en compensant leur manque d'argent par de menus services et échanges qui complètent une démonétisation qui leur est imposée faute d'avoir pu devenir un acteur du jeu économique classique.

⁴ Si le blog fait référence d'abord à l'éditeur (celui qui écrit un weblog) le Wiki fait référence d'abord au sujet traité (occurrence par les annonces ou textes). Le mode d'interrogation devient plus facile pour traiter des échanges de savoirs ou de biens et services.

6.2 Une économie de compensation qui invente des instruments démonétisés

Au Canada un particulier qui a le sens des affaires tente de lancer « JEU » ou Jardin d'Echange Universel http://passerelles.eco.free.fr/SEReco/SER_Presentation.htm (voir encadré). Dès 98, selon l'auteur plusieurs réseaux en France et au Québec, adoptent le J.E.U. par souci d'économie et de simplicité. L'ensemble des documents JEU sur support papier est disponible à cette même adresse et comprend: 1 carnet d'échange pour 144 échanges, une recharge pour 52 échanges, une recharge pour 20 échanges, le bulletin des annonces comportant 22 pages et 400 annonces environ (sur la France et le Québec), la présentation détaillée du JEU en 6 pages (dans sa dernière mise à jour), le Port PTT rapide. Prix total de l'ensemble 50 F

De multiples possibilités selon la présentation de JEU sur son site canadien. Vous avez un projet à partager; pas à pas vous pouvez tester vos idées, vos affinités, vos rêves, avec de nouveaux partenaires et vous préparer à des projets plus complexes... vous voulez élargir votre horizon, vos services peuvent s'offrir par correspondance, vos partenaires pourront vous poster un coupon détachable que vous collerez dans votre carnet... vous pouvez offrir un accueil ou un terrain de stage pour étudiant et seriez heureux de les échanger contre un coup de main, dites-le dans la "liste de vos offres et demandes pour publication dans la liste des partenaires"... vous voulez prendre l'air quelques jours, découvrir une région particulière, participer à un stage de développement personnel, présenter des spectacles en France ou à l'étranger, assister à une exposition ou un congrès, il suffit de créditer votre carnet du JEU par un "transfert d'unités" gagnées dans votre réseau d'origine, ou par un service rendu dans le JEU, puis payer votre hébergement ou votre stage avec les unités de votre carnet du JEU... vous déménagez: le JEU vous permet de conserver le crédit acquis dans le réseau d'origine, par un transfert d'unités. Votre réseau d'origine s'endort ou cesse de fonctionner: demandez une attestation de votre crédit et transférez les unités en tout ou partie sur votre carnet du JEU.

Trois fonctions principales

Comme tous les réseaux d'échange, le JEU comporte 3 fonctions principales:

- 1) la comptabilité pour assurer l'équité des échanges
- 2) l'édition d'un bulletin de liaison: avec recueil, vérification et publication des coordonnées des partenaires, de leurs offres et demandes, etc...,
- 3) les réunions, assemblées, rencontres et marchés" où sont échangés les idées, les services, les rires....

La comptabilité est un système de notation où les chiffres assurent l'équité des échanges de biens et services. Il s'agit d'équilibrer la consommation avec la production, aussi bien au niveau individuel comme au niveau du système dans son ensemble. En pratique les échanges ont lieu de gré à gré et leur valeur est mesurée par des unités de valeur Une unité = 1 minute d'attention. 60 unités = 1 heure = 10\$, 1\$ = 6 unités = 1 Euro. La minute ou l'heure est un étalon très fiable. Dans 100.000 ans la minute sera toujours la minute. Chacun tient ses comptes sur un simple carnet.

Le carnet de compte personnel comporte des cadres pré imprimés. Chaque cadre comporte 7 cases à remplir consciencieusement. Les données relatives au partenaire sont en grisé pour les distinguer des données du possesseur du carnet. Quand un partenaire reçoit un crédit, l'autre est évidemment débité d'une somme équivalente. Les inscriptions sont croisées: chacun inscrit (et authentifie) de sa main les données dans le carnet de l'autre. La case "Solde du partenaire après l'échange" permet de retrouver son solde en cas de perte de carnet. Il suffit de contacter son dernier partenaire pour repartir sur un nouveau carnet après un "transfert de solde". Les cases de droite sont superposées afin que les chiffres soient bien alignés. Cela permet d'éviter les erreurs d'addition ou de soustraction (un échantillon du carnet est disponible gratuitement à l'adresse indiquée en tête de ce texte).

Lors d'un échange les inscriptions sont croisées: chacun authentifie l'échange en écrivant ses coordonnées sur le carnet de son partenaire. Ainsi, les comptes sont à jour en "temps réel". L'exercice de l'échange devient libre, gratuit, inconditionnel. Il n'y a plus d'association, ni d'inscription ni de cotisation. Il me paraît juste de revendiquer un libre droit d'accès à l'échange. On ne vend pas à un homme ce qui lui appartient déjà, ce dont il est constitué, ce qui lui permet d'exister. En effet l'échange est fondé sur l'accord. L'accord est lié à la conscience, à l'esprit de l'homme. L'accord est la résultante des aptitudes les plus intimes de l'homme. Cet accord est fait de la communication et de la créativité des deux partenaires, de leurs possibilités de tenir des points de vue, des attentes, des espoirs, des postulats ou pensées positives associés à cet accord. Les chiffres, les unités de valeur ne servent qu'à préciser, mesurer, habiller cet accord pour qu'il soit fiable et présentable. Les autres partenaires en reconnaissant cet accord lui donnent une civilité et font naître la monnaie dans sa dimension sociale. La monnaie naît et devient universelle par tous ces accords successifs. Je considère donc que le libre exercice d'un accord chiffré est notre héritage. En fait nous sommes déjà tous dans le JEU sans le savoir. Un autre argument qui plaide en faveur d'une comptabilité individuelle est celui de la "subsidiarité": Une comptabilité qui peut être réglée au niveau individuel n'a pas à être portée au niveau collectif.

6. 3 Le développement des banques de temps

Depuis quatre années consécutives se tient à Barcelone une journée d'études dédiée aux banques de temps communautaires et à la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Organisée par l'association Santé et Famille en collaboration avec la municipalité de Barcelone, cette rencontre est l'occasion pour les différentes banques de temps communautaires existantes en Espagne de mettre en commun leur expérience et de se rendre compte de l'intérêt croissant qu'elles suscitent (*nota : une expérience est en cours de lancement à Bordeaux*).

Du temps contre du temps. Pour ce qui est des banques de temps proprement dites, il convient de distinguer deux types d'expériences spécifiques : les « Time Dollar » créées en 1987 aux Etats Unis et les « Banca del Tempo » apparues initialement en Italie. Les « Time Dollar » ont comme principal objectif d'accroître les relations communautaires moyennant la réciprocité et l'aide mutuelle. Elles sont destinées essentiellement à des collectivités défavorisées et vulnérables (les enfants, les personnes âgées, les handicapés et les malades). De fait, à leur origine, les « Time Dollar » se conçoivent comme un service d'appui aux personnes âgées. Ensuite, au gré de leur développement, elles évoluent vers une forme d'économie alternative visant à redynamiser l'économie familiale et communautaire. Aujourd'hui, ce type d'expérience se rencontre dans de nombreux pays de plusieurs continents.

La tendance italienne des banques de temps, servant de référence dans le sud de l'Europe (Espagne et Portugal), voit le jour au début des années 1990. Elle émane de la volonté des mouvements féministes de remédier à la situation de profondes inégalités qui caractérisent l'emploi du temps des hommes et des femmes. Son objectif initial est donc très clair : faciliter la conciliation de la vie familiale, professionnelle et personnelle par la réalisation d'échanges gratuits de service à caractère personnel et dans un environnement proche. De nos jours, l'Italie dispose de trois cents banques de temps implantées, entre autres, dans les quartiers de grandes villes telles que Milan, Rome et Venise. Issue de la mouvance italienne, l'expérience espagnole tend à favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle par la promotion de la co-responsabilisation dans la réalisation des tâches ménagères et des soins aux personnes. Elle prétend ainsi contribuer à augmenter l'éventail des options stratégiques des femmes dans la gestion quotidienne de leur temps de vie.

Force est de reconnaître qu'aujourd'hui, ce projet connaît un engouement certain en Espagne. Les chiffres en témoignent : en 1999, la première banque de temps communautaire entre en fonction à Barcelone et, cinq ans plus tard, on en dénombre une douzaine éparpillée un peu partout sur le territoire espagnol. Ces banques de temps dites communautaires, car elles fonctionnent à l'intérieur d'un espace défini et concret d'une communauté tel un quartier ou une petite localité, sont autant d'agents de promotion de la participation entre voisins et de

l'échange de services d'attention personnelle et de vie quotidienne. En outre, leur structure de fonctionnement est suffisamment souple que pour permettre de s'adapter à l'évolution de la société. Les différents projets en voie de concrétisation - une banque de temps « on - line » à Barcelone, des banques de temps thématiques (de la musique, de la mode, ...) - en sont une bonne illustration.

C'est dingue mais ça marche.

Nous savions que bien des artistes impécunieux payaient leurs achats en abandonnant certaines de leurs œuvres à leurs fournisseurs et créanciers. Deux artistes danois, Lars Kreammer et Flemming Vincent, font encore mieux. Ils se sont mis en tête de lancer la BIAM (Banque Internationale de l'Art Money). L'Art Money se présente sous la forme d'un billet original de 12 centimètres sur 18. La valeur faciale d'un tableau d'art money vaut 5 euros. Une valeur qui bougera selon les transactions acceptées entre les amateurs de ces œuvres acceptés dans plusieurs sociétés. Ces œuvres d'arts miniatures sont appréciés et utilisées comme de vrais billets de banque. Au point que les initiateurs du projet estiment aujourd'hui que plus de 10 millions d'euros d'Art Money circulent dans le monde. Les auteurs reconnaissent le coté farfelu de leur idée... mais elle marche ! Voir pour plus de détails : <http://www.art-money.dk/>

Ces exemples, aussi surprenants soit-ils parfois, démontrent que dans les têtes la monnaie est bien une représentation virtuelle du désir de l'échange. Que les personnes décident d'établir une transaction sur la base d'un billet « banque de France » ou d'un « billet monopoly » ne dépend que de leur désir d'utiliser un outil d'arbitrage qui vaut contrat collectif. Le problème alors devient de définir et de faire croire suffisamment ce collectif pour renforcer le pouvoir d'arbitrage de la « monnaie » en question. Hors internet à ce pouvoir là. Le pouvoir de contribuer à constituer des communautés virtuelles qui s'accordent sur les outils qui – hors de la sphère fiduciaire traditionnelle – seront utilisés pour arbitrer leurs intentions de faire une transaction.

Que ces arbitrages soient le fait d'une population « à la marge » ne démontre qu'une chose : plus l'économie traditionnelle exclura de gens de l'économie fiduciaire plus ces gens utiliserons des modes de communications fiduciaires alternatifs. Ce qui c'est passé en Argentine lorsque le système bancaire s'est effondré démontre largement les façons dont l'économie alternative pallie aux carences ou aux insuffisances de l'économie traditionnelle.

On trouvera ci-après, autre expérience à priori tout aussi farfelue ; la banque du Zébu, la ZOB, qui marche et dont la logique économique au final tout à fait orthodoxe pourrait, elle aussi, inspirer des actions aux entreprises qui s'intéressent au développement durable.

VII- Les enseignements et les orientations possibles

Internet est le véhicule rêvé pour à la fois sensibiliser, informer et organiser des réseaux de solidarité dont la variété illustre la disparité des attentes et des besoins de populations tout aussi hétérogènes. Il convient de savoir différencier son intérêt de difficultés des populations de proximité comme celles distantes, de savoir distinguer des populations qui font le choix de la « vie modeste » de celles qui n'ont pas eu le choix. Il convient aussi de bien identifier les modèles économiques coopératifs et ceux qui font appel aux échanges monétaires de ceux qui ont fait le choix de troquer biens ou services.

Un exercice compliqué par un discours pas toujours bien clair qui utilise le Net pour amplifier des idées qui relève plus de la gesticulatoire que de l'engagement concret. Cet engagement concret est celui de milliers de micros structures qui modestement cherchent à se faire entendre ou aider. L'interprétation des impacts de l'internet sur les réseaux de solidarité n'est pas si évident, par contre les attentes des acteurs sur le terrain sont fortes et claires et des pistes d'actions peuvent être envisagées selon les visées et retombées politiques, médiatiques et commerciales attendues par les entreprises. En voici d'ailleurs immédiatement un exemple :

Savoir faire du bien autour de soi

« *Faire du bien autour de soi revient à faire du bien à l'entreprise* » résume Jeffrey Swartz, directeur général et héritier de la marque Timberland. Il accorde à ces 5400 employés, cinq jours par an de « temps d'utilité sociale » rémunérés pour une activité bénévole, comme de repeindre une école ou organiser une course de vélo au profit des enfants leucémiques. Transformer ses employés en « bons samaritains » est sans doute un des façons les plus habile, la plus utile socialement, qu'il soit de leur donner ou redonner l'estime de soi. Ce ne sont pas seulement les relais d'opinion qui sont intéressés, ce sont aussi les actionnaires, les adhérents ou les mutualistes qui sont fiers de participer à cette générosité. Le management de Timberland a rapidement compris les avantages collatéraux d'une telle attitude pour attirer les consommateurs et les actionnaires. A notre connaissance, il n'existe pas d'exemples similaires en France.

Soutenir les « Bons Samaritains » : Fournir un portail international de ressources techniques

« *Il y a les taiseux, les diseux et les faiseurs* » disaient-on autrefois dans les chaumières. Les taiseux sont les gens qui le plus souvent se cachent et cachent leur souffrance. Les diseux refondent le monde à longueur de revues et de pages de sites en théorisant la souffrance et les injustices sans s'impliquer autrement que par le verbe. Les faiseurs, sont dans les milliers d'associations qui jour après jour assistent leur prochain.

Seul le Net pouvait relier tous ces mondes de l'action alternative <http://www.aidez.org/> . Si on écarte les sites bavards le plus souvent d'obédience politique, on trouve un monde modeste en consommation de ressources mais riche de générosité, ouvert vers les autres et tolérants à la différence. La grande majorité de ces associations alternatives souffre d'un manque de compétences pour créer et maintenir leurs sites. Ce manque de crédibilité logistique de leurs sites (manque de mise à jour, rubriques vides ou pauvres en contenus) les handicape terriblement. <http://www.ressources-solidaires.org/> Certains sites sont réalisés et maintenus par quelques individus qui font vivre sur le net une utopie qui n'arrive pas à prendre consistance sur le terrain. Pourquoi ne pas leur fournir avec un « *Portail fédéral de la Mutualité Solidaire* » un instrument qui soutient ces modestes artisans de la médiation sociale et de l'économie non monétaire ?

Une organisation (association ou fondation) adossée à un groupe bancaire pourrait utilement leur fournir un portail international de ressources techniques. Une plate-forme de services pratiques, concrets qui saurait mettre à disposition un ensemble d'outils de communications électroniques, de carrefours de rencontres dans des applications de forums, visioréunions, bourse d'échanges de ressources, etc. Toute une infrastructure dédiée serait mise en place avec la vocation de soutenir le fonctionnement technique d'un portail où serait hébergé une sélection de ces associations. Sélection opérée de façon transparente, avec un comité spécial de personnalités qualifiées, selon un mode de concours ou d'autres formes encore à voir.

Fournir un service d'épargne solidarités.

En France, 2004 <http://blue-initiative.org/> lance une initiative consistant à constituer un service d'épargne « solidarité » sous la forme de points qui seraient attribués à chaque achat. Cette idée n'est pas sans nous rappeler l'utilisation des « points Spar » des années 50, points données aux ménagères au prorata de leurs achats et collé sur un carnet qui donnait droit à des cadeaux et remises lorsqu'il était plein. Ici l'affaire est plus ambitieuse car il faut – grâce au net – réunir trois partenaires : le consommateur, le vendeur et le « banquier des solidarités » à savoir blue-initiative. Nous ne sommes guère optimiste sur la capacité de l'idée actuelle à faire son chemin faute d'un bon support pour lancer l'idée, à la faire connaître... quoi que si un bon génie ...

Parmi les idées à explorer on trouve l'épargne du temps « troquée » s'inspirant des expériences de l'Italie et de l'Espagne. Nous trouvons aussi l'idée de l'épargne solidaire favorisant l'insertion économique et la création entre d'entreprises par des particuliers grâce à une sorte de « tontine » pour soutenir des projets de micros crédits (fort impact médiatique garanti) géré par une mutuelle. Ces épargnes peuvent prendre des formes très imaginatives et tout à fait fiables. Nous présentons ci-après une initiative que nous avons contribué à faire connaître en France sur notre site dans les années 1998⁵. Il est parfaitement possible d'utiliser le principe utilisé par la ZOB, qui a utilisé le net pour rendre célèbre son initiative dans le monde entier, pour de tout autres applications y compris (si on songe aux problèmes des mal logés) pour le logement en caravanes.



ZOB, La Zebu Overseas Bank, une banque pas comme les autres...

Des banques de microcrédits accompagnent les besoins d'investissements de nombre de ces régions défavorisées afin de favoriser la création d'entreprises et de richesses. Mais faire en sorte que ces investissements soient rentables pour les prêteurs tout en permettant à des familles de paysans pauvres de labourer leur champ et de se nourrir ressemble à la recherche de la quadrature du cercle. Pourtant un homme va réussir ce pari hasardeux en créant la ZOB, la Zebu Overseas Bank !

Tout a commencé par un défi de potache entre amis, lors d'une réunion festive. « *Chiche que tu n'arriveras pas à créer une entreprise du nom de "ZOB"* ». Ce mot argotique aux consonances égrillardes n'a pas vocation a priori à dénommer une banque d'investissement crédible, ou une entreprise qui sera prise au sérieux. Et pourtant, la Zebu Overseas Bank (ZOB) naît en 1999 grâce aux efforts combinés de plusieurs amis, sous la houlette d'un ancien musicien reconverti en pilote d'avion. Sa licence obtenue aux Etats-Unis ne lui permettant pas de piloter sur les grandes compagnies françaises, Stéphane Geay décide de créer sa propre compagnie aérienne MFS (ne riez pas il s'agit de Madagascar Flying Service) à Madagascar bien sûr.

Madagascar est une île tropicale vaste comme la France et la Belgique réunies, surnommée la "grande île", qui s'est détachée du continent africain il y a quelque 165 millions d'années, à l'époque florissante des dinosaures alors en pleine extension, au milieu de l'ère secondaire. S'y est développé une flore et une faune exceptionnelles en raison de l'isolement géographique, d'une richesse originale autant que luxuriante. Stéphane Geay constate rapidement que les riches atouts de l'île supportent mal la comparaison avec la condition des humains. Ses gains de pilote représentent plus de 200 fois celui des paysans locaux, qui gagnent autour de 23 euros chaque mois. Pour acheter les petits avions de la compagnie MFS il leur faudrait travailler entre 16 000 et 17 000 ans, à supposer qu'ils y consacrent tous leurs revenus ! Le paysan malgache se trouve ainsi bien en peine d'acquérir l'animal tout utile qu'est le zébu, capable de tirer de lourdes charges, de labourer, producteur direct d'une bouse prisee comme engrais, sa viande paraît-il est savoureuse. Les sous produits tels que cuir, sabots sont aussi utilisés à la fabrication d'objets artisanaux à usage familial ou vendus sur les marchés. La zébuterie donne des petits zébus qui agrandiront le cheptel du pays qui jusqu'au début des années 1960 dépassait le nombre des hommes vivant sur l'île. Or le prix d'achat d'un zébu, c'est 4 mois de salaire des paysans malgaches, sans compter l'entretien, les vaccinations, le suivi vétérinaire, un investissement certes rentable, mais inaccessible pour la plupart d'entre eux.

Pour Stéphane Geay cette situation manque pour le moins de l'harmonie qui règne sur la grande île. En même temps pas question d'assistantat ou de charity business, de « *demander aux riches de donner aux pauvres* », de faire dans l'humanitaire qui préfère montrer « *des ventres d'enfants gonflés* », les larmes aux yeux et faire appel à la pitié. « *Nous ne culpabilisons pas nos clients* » aime-t-il rappeler et il préfère aider « *en rigolant plutôt qu'en pleurant* ». L'idée qu'il développe avec ses amis et associés cherche plutôt à faire rêver les investisseurs qui se détournent des Worldcom, Alcatel et des débâcles des grands des télécoms, à « *les inciter à investir dans l'agriculture traditionnelle* » avec des revenus atteignant 7% annuels de l'investissement initial. Avec une stratégie gagnant-gagnant, il a non seulement réussi son pari, mais dépassé ses espérances grâce à un montage très ingénieux.

⁵ <http://eurotechnopolis.com/fr/npailleurs/npailleurs1.html>

En confiant une somme raisonnable et accessible aux Occidentaux de 244 euros, à la ZOB (Zebu Overseas Bank) qui se charge d'acheter un zébu ou une zébute, l'investisseur devient propriétaire de l'animal, il ouvre un PEZ (Plan épargne Zébu, les créateurs ne sont pas en peine pour inventer des sigles imagés) pour collecter les intérêts, capital et intérêts sont bloqués deux ans ; l'animal est confié en location-vente à un agriculteur malgache, qui reçoit dix poules pondeuses à même de produire chacune 6 oeufs par semaine, pour payer la location à raison de deux oeufs par jour, les autres oeufs et poussins restent sa propriété. Après deux ans, l'investisseur récupère, s'il le souhaite, son capital et les intérêts bloqués en vendant son zébu, par l'intermédiaire de la ZOB. Le tout payé en francs malgaches, une occasion de faire un beau voyage, connaissance avec son zébu, et d'éviter les pertes au change. Comment trouver les investisseurs pour réaliser ce plan à une échelle suffisante ? La création d'un site Internet <http://www.madagascar-contacts.com/zob> fait connaître le projet qui rencontre un vrai succès. En quelques années ce sont mille zébus qui ont été achetés et investis. Le site s'est agrandi, une newsletter donne des nouvelles de l'entreprise aux zébuphiles devenus nombreux. Des dîners et des rencontres ont lieu dans la capitale française pour favoriser les échanges. En janvier 2002 elle s'est tenue au Sénat, le sénateur Jean Faure étant un zébuphile de la première heure.

Des emplois sont créés, la zobnewsletter permet aux internautes friands de voir les photos des nouveaux venus dans l'association, malgaches et européens, vétérinaires, webmaster, informaticien, gestionnaires, stagiaires, et bénévoles. Acheter et vendre mille zébus, assurer le suivi vétérinaire, la gestion des prêts, encaisser les loyers, etc., les tâches de plus en plus nombreuses sont effectuées par une équipe étoffée et renouvelée qui les assume sur place. Quant aux liens intercontinentaux que le réseau favorise, ils se poursuivent en 2002, avec succès, comme en témoigne la zobnewsletter n°24, et la fréquentation du site qui continue d'augmenter. et permet de suivre l'histoire de la vie des zébus pleine, vous vous en doutez, de vicissitudes, comme celle de chacun de nous, des morts et des naissances, une chronique de la zébufolie en somme.

- **Soutenir les actions solidarités des collectivités territoriales** tant sur le plan local que sur le plan international : parrainages et sponsorisations d'associations reconnues méritantes par les élus.
- **Soutenir les écoles**, petites ou grandes, qui favorisent des solidarités envers leurs jeunes homologues, des coopérations transversales. *Envisager la possibilité de créer un prix de la plus belle des utiles ou la plus originales des initiatives pour l'école qui aura aidé une autre école à l'étranger.*
- **Créer une fondation** qui assurera une coordination et un soutien aux associations de la qualité de la vie dans la ville ou ... **lancer un concours d'idées régional** sur le rôle que pourrait y jouer l'entreprise grâce à l'Internet dans les solidarités locales et distantes. Eurotechnopolis avait lancé une telle initiative en 1994 (avec IBM, La POSTE, l'EDF ect.) sur le thème du rôle de l'ordinateur pour créer son propre emploi, qui a eu un très important retentissement dans les médias.

En conclusion, sans doute faut-il chercher des pistes dans des approches un peu décalées qui apportent ou soutiennent une vraie innovation sociale et économique. Par exemple, les solidarités intergénérationnelles – paradoxalement – n'apparaissent nulle part dans notre registre d'études. Le lien familial est un lien fort. Notre conclusion, d'ailleurs peu paraître elle aussi paradoxale : les possibilités d'aider ou soutenir son prochain sont immenses et internet les ouvre encore : Les pistes sont multiples, les acteurs innombrables. Ce qu'il faut c'est constituer un noyau de volontaires qui définissent eux-mêmes les objectifs, les orientations et les actions qui les mobiliseront et mobiliseront leurs collègues et amis. *Le vrai problème est de savoir quelles valeurs voudront incarner les personnels et cadres des entreprises qui souhaiteraient s'investir dans les réseaux de solidarités. Aussi suis-je arrivé à la conclusion que le plus simple était de leur demander.*

Notes bibliographie La partie du texte de synthèse sur le Commerce équitable est un extrait des conclusions du chantier " Commerce Equitable " de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire à l'occasion du congrès sur la Coexistence Humaine à Québec en Juillet 2000.

Micros crédits : <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inf/pr/2004/57.htm>

Et <http://eurotechnopolis.com/fr/micro-credit.html>

Les emprunts de textes ou informations utilisées pour ce dossier ont été trouvés sur les liens suivants :

- [Économie sociale](#)
- [libéralisme économique, marxisme, théories économiques](#)
- <http://asso.francenet.fr/sel/>
- http://www.mediasol.org/article.php3?id_article=1680 (sociologie)
- <http://www.inti.be/ecotopie/sel.html> (avec historique)
- <http://www.fraternet.com/magazine/loi0408.htm>
- http://www.yeba.org/guide/dl_ecsol.htm (guide mondial des liens solidaires)
- <http://www.gites-solidaires.org/>
- <http://www.adels.org/territoires/439.htm> (solidarités territoriales)
- <http://www.societalism.org> Le site de la théorie sociétale
- <http://www.yhad.org> Un site sur les théories et mouvements post-capitalistes
- <http://www.citerre.org> Le portail d'entrée d'une mouvance post-capitaliste francophone
- <http://www.selidaire.org> Le site des SEL francophones
- <http://agence.francophonie.org/>
- <http://www.aidez.org/> (portail des solidarités)
- <http://www.artisansdumonde.org/>
- <http://www.globenet.org/aitec/chantiers/sp/resumsp/mouvement.htm>
- <http://www.irenees.net/fiches/fiche-dph-3680.html> (exemple de transfert de savoirs)
- <http://www.thetransitioner.org> (en anglais et en français)
- Un site consacré au concept de l'[intelligence collective](#), aux monnaies "libres", et autres concepts novateurs nécessaires au post-capitalisme.
- <http://www.village-planetaire.org> Un site consacré au mouvement solidaire mondial

Portail Économie - accédez d'un seul coup d'œil à toute la série des articles « Économie » de Wikipédia